

**RÉVEILLON
LE MENU ANTI-
INFLATION
DE « CHARLIE »**

**LA FRANCE, SES
400 FROMAGES,
SA TRAITE D'ÊTRES
HUMAINS**

**JUSTICE
RESTAURATIVE
TOUT EST
PARDONNÉ**

**EN EXCLUSIVITÉ
LES NOUVEAUX
VITRAUX
DE NOTRE-DAME**

20 DÉCEMBRE 2023 / N° 1639 / 3,20 €

CHARLIE HEBDO

CRIMES DE GUERRE À BETHLÉEM



RÉVEILLON DE NOËL ANTI-INFLATION

CETTE ANNÉE, ON FAIT SIMPLE!



LE CRÉTINISIER DE LA SEMAINE



DERNIER BRAME

JEAN-FRANÇOIS HOGNÉ, président de l'association Mormal Patrimoine, après la mort du grand cerf de 16 ans, Eole, tué par des chasseurs : «*Des l'ouverture de la chasse en battue, à la mi-octobre, l'ordre avait été donné de ne pas cibler Eole. Le risque était grand car sans sa ramure [ses bois], on pouvait le confondre avec un jeune dague*» (HuffPost, 15/12). Sans ses bois, on aurait vraiment dit un promeneur.

LAÏCITÉ OUVERTE

DIANE PILOTZ, secrétaire générale adjointe de la Conférence des évêques de France, fait un appel aux dons pour l'Église : «*Beaucoup de gens ne le savent pas, on n'a pas de subventions de l'État et pas de subventions du Vatican non plus*» (Europe 1, 14/12). Macron va vous arranger ça.

MÈRE DENIS

LE CHEF RAONI, à propos de notre président Macron : «*Plus qu'un ami, c'est mon frère. C'est lui qui m'aide le plus*» (BFMTV, 13/12). Après manger, c'est toujours lui qui lave mon plateau.

TAPIS ROUGE

SELIN FOURNIER, fils à papa en série : «*J'ai vécu avec des acteurs. C'était acteur papa, acteur maman. Je n'ai jamais soupçonné les personnes qui ils étaient vraiment*» (BFMTV, 13/12). Fallait demander à actrice Estelle Mouzin.

TOTAL RESPECT

CHRISTOPHE BÉCU, ministre de l'Écologie et des Stations-service : «*Je souhaite qu'un sorte d'une forme de discours qui laisserait penser que les COP ne servent à rien*» (BFMTV, 13/12). Il ne faut pas désespérer Pouyanné.

C'EST DE LA BONNE

THIERRY ARDISON nous parle de son apport à la télévision : «*J'ai pris un art mineur pour y faire des choses nobles. Il y a peu de gens qui l'ont envisagé ainsi. Je ne dis pas que j'ai inventé la télé, je dis que j'ai inventé une œuvre*» (Le Figaro TV, 9/12). Une œuvre à consommer avec une paille.

GROSS KOHABITATION

JORDAN BARDELLA, gendre idéal de Marine Le Pen : «*Si les Français le décident, j'accepterai d'être un Premier*»

AURÉLIE ROUSSEAU, ministre de la Santé, à propos du Dry January : «*Moi, je suis très sédentaire, un peu stressé par moments, eh ben là, je me dis, je vais essayer de profiter de ce mouvement collectif pour ne pas consommer d'alcool. [...] Je serai sobre, j'ai d'ailleurs commencé maintenant*» (BFMTV, 14/12). On voudrait pas de désagréable, mais il était plus drôle quand il buvait.

BONJOUR AURÉLIE

AURÉLIE ROUSSEAU, ministre de la Santé, à propos du Dry January : «*Moi, je suis très sédentaire, un peu stressé par moments, eh ben là, je me dis, je vais essayer de profiter de ce mouvement collectif pour ne pas consommer d'alcool. [...] Je serai sobre, j'ai d'ailleurs commencé maintenant*» (BFMTV, 14/12). On voudrait pas de désagréable, mais il était plus drôle quand il buvait.

DELIRIUM TREMENS

AURÉLIE ROUSSEAU, actuellement en travail sur lui-même : «*Je n'ai jamais cru de lobby de l'alcool personnellement*» (BFMTV, 14/12). On retire ce qu'on a dit : finalement, même à jeun, il reste déconneur.

POURRIS GÂTÉS

NADIA HAL, députée macroniste bien connue de l'ingratitude du RN : «*Vous avez décidé de sanctionner un texte dont vous souhaitez débattre depuis plus de quarante ans. Nous vous l'offrons sur un plateau d'argent avec près de 280 amendements du RN, et vous refusez le débat*» (LCP, 12/12). Si on en fait plus pour faire monter l'extrême droite, les gens vont finir par s'en apercevoir !

Édito

MOTS DE DISSUASION MASSIVE



RISS

Il y a des mots sur lesquels on marche par inadvertance et qui s'incrustent sous nos baskets. «Diversité» fait partie de ces mots-chewing-gums dont on aimerait se débarrasser. Samedi dernier, la nouvelle Miss France l'a utilisé pour expliquer sa coupe de cheveux plus courte que celles des autres prétendantes. Un choix, selon elle, destiné à affirmer la «diversité». On ne s'en était pas aperçu avant. Merci à elle de nous avoir ouvert l'esprit à davantage de tolérance à l'égard de celles qui ont fait le choix courageux d'avoir les cheveux courts. Il faut dire que les génocides contre les personnes à la coiffure trop courte avaient atteint un niveau inégalé dans l'histoire de l'humanité et qu'il était grand temps de taper du poing sur la table. Merci encore à Miss France de l'avoir fait pour nous.

«Diversité», «ressenti» ou «respect» sont des mots décidément incontournables. Pas un événement, pas une manifestation, pas une création artistique qui ne se fassent sans leur aide. Les plus jeunes semblent y être très attachés, et il est déconseillé d'en discuter le bien-fondé en leur présence si on ne veut pas risquer de se faire taxer de vieux con ou de fasciste. «Diversité». Un mot fourre-tout qui ressemble à un gros carton dans lequel on balance toutes les affaires qu'on ne sait pas classer. On prend une étiquette, on écrit «divers» et on le colle pour être évertu, quand on cherchera quelque chose de précis, que ce n'est pas dans ce carton qu'on le trouvera. On écrit «divers», mais on pense «bazar» ou «bordel». Eyle y dans le mot «diversité» une incapacité à désigner précisément les choses qui confine à la lâcheté. Faut-il en conclure que

Une pensée qui ne veut pas dire ce qu'elle pense

les partisans de ce mot sont effrayés à l'idée de dire la réalité des choses ? En une ou deux générations, on est passés d'un extrême à un autre : ceux qu'on qualifiait hier de «pédales» ont été transformés en «personnes de sensibilité différente», et les «nègres» en «personnes de couleur» ou «natifs». De la même façon, on a pris l'habitude de qualifier les personnes âgées de «seniors», pour éviter de dire «vieilles» ou «vieillards». Le concept de «diversité» semble avoir été conçu pour ne pas mettre des mots trop précis sur ce que nous ressentons, surtout quand c'est antipathique, bête et méchant.

Pourtant, le mot «ressenti» est sans arrêt invoqué par ceux-là mêmes que se prosternent devant la diversité. «Ressenti» est l'autre mot qui structure cette «pensée qui ne veut pas dire ce qu'elle pense». Rien ne doit heurter le «ressenti» des gens qui nous entourent. Mais comment peut-on respecter une diversité composée d'émotions, d'opinions, de mentalités si différentes et contraires les unes des autres sans qu'elles ne heurtent un jour le ressenti des personnes qui la composent ? Insoluble. Ou plutôt hypocrite. Sur les campus américains, peut-être un peu moins sur ceux de France, qualifier les Juifs de «nazis» à l'occasion du conflit entre le Hamas et Israël ne pose pas de problème à beaucoup d'étudiants adeptes du «respect» du «ressenti». Désigner sans précaution un adversaire qui les dérange n'est, à leurs yeux, pas irrespectueux dès lors que cela peut le détruire. Le «ressenti» devient un enjeu géopolitique qui interdit de critiquer ce qu'on veut épargner, mais autorise à mettre une cible sur ce qu'on veut anéantir. Selon le camp qu'on a choisi, les mots deviennent soit des armes destructrices, soit des armures protectrices. Ce qui n'est pas très rassurant, car les conflits avec des mots précèdent souvent ceux avec des fusils. «Diversité», «ressenti», «respect» ne sont pour l'instant que des armes de dissuasion. En invoquant bien innocemment la «diversité» pour défendre ses cheveux courts, la nouvelle Miss France n'est probablement pas consciente de ce qu'elle alimente. Comme d'ailleurs la plupart des gens qui agitent ces termes sans en mesurer la portée. ■

ON A REÇU ÇA

Retraités en colère (I)

Bonjour, je suis retraité et je ne sais pas où Gilles Raveaud a trouvé le chiffre de 5 % d'augmentation des retraites en 2022. Nous avons eu 0,8 % sur la Carsat en début d'année 2023, donc seulement sur une partie de la retraite, et encore, c'était un rattrapage sur 2022. Sur ma retraite et celle de mon épouse, cela nous faisait au total une augmentation de 16,84 euros. Et il a fallu attendre début novembre pour que la retraite complémentaire Agric-Arcco augmente de 4,9 %, mais là aussi, c'est seulement sur une partie de la retraite, la plus petite, soit, pour nous deux, un total de 60,01 euros, la belle aubaine... On est loin d'une augmentation de 5 % sur la totalité de nos pensions, Carsat + Agric-Arcco. Je suis de près l'évolution de nos retraites

et, comparées à l'inflation (à l'aide d'un calculateur de l'inflation), nous avons perdu 240,00 euros/mois en dix ans, il faut arrêter de nous faire passer pour des nantis, et à la limite de monter ceux qui travaillent contre nous qui avons connu des semaines de cinquante heures pour gagner notre vie. De plus, les retraités, avec leurs «grosses retraites», aident leurs enfants, et même leurs petits-enfants (c'est le cas pour nous), à suivre des études pour les accompagner vers une vie meilleure. Christian S.

Retraités en colère (II)

Je voudrais revenir sur l'article de Gilles Raveaud paru sous le titre «Jeunes : cassez-vous» dans le numéro 1637 du 6/12/2023. Quelle drôle d'idée d'opposer salariés et retraités en suggérant que le montant des retraites grève le niveau de vie des salariés suite aux différences des augmentations concédées face à l'inflation. Tout d'abord, il aurait fallu remarquer que toutes ces augmentations sont sous le niveau de l'inflation actuelle. Ce n'est pas nouveau et l'on sait que salariés comme retraités

s'appauvrissent depuis plusieurs années, alors que le niveau des gains actionnaires ne cesse d'augmenter. Ensuite, le montant des retraites est fixé par la loi, alors que celui des salaires du privé l'est par la négociation ou le combat. C'est aux salariés de se battre pour tenter de garantir leur niveau de vie, alors que les retraités, n'ayant aucun moyen de peser sur le montant de leurs revenus (pas de possibilité de négociation ou de grève), sont protégés par la loi. On peut regretter cette différence, mais elle permet aux salariés, s'ils sont suffisamment forts, d'obtenir des augmentations supérieures à l'inflation, donc de s'enrichir, ce que ne peut espérer un retraité. Par contre, comme c'est le cas actuellement, elle permet aussi au salarié de s'appauvrir plus que le retraité si les salariés n'arrivent pas à se battre suffisamment. Je suis fort surpris de lire cette analyse dans Charlie. Je crois que vous vous trompez complètement de cible. Par contre, je suis tout à fait d'accord sur l'analyse entre salariés privés et publics.

Alain G.

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

MORS-SÉRIE LES ENQUÊTES ET REPORTAGES DE «CHARLIE»

Précarité, violences urbaines, féminisme, tourisme, astronomie, entomologie, onologie, dissidents raniens et encore bien d'autres sujets abordés dans ce nouveau rendez-vous trimestriel.

• Hors-série trimestriel #4, 80 pages, 7 euros.



La grande culbute



C'est pourtant pas compliqué

ÉDUCATION

Le lycée pro au feu, la laïcité au milieu

NATACHA DEVANDA

Si le petit Attal était encore à l'école, on pourrait lire sans doute ceci sur son bulletin scolaire : « *Élève trop agité : Gabriel devrait brasser moins d'air sur la laïcité et mettre en accord ses paroles avec ses actes.* » À chaque fois qu'un prof risque sa vie pour avoir fait cours sur les grands principes laïques et républicains, Gabriel Attal répond présent, comme récemment au collège Jacques-Cartier, à Issou (Yvelines). Il se dresse sur ses ergots et professe qu'il y aura « *zéro impunité, zéro complaisance* », puis repart dans son ministère où il détecte, à l'instar de tant d'autres, tout ce qui pourrait concourir à former les futurs citoyens en leur mettant un peu de plomb dans la cervelle. Pour preuve, sa nouvelle réforme du lycée professionnel, concuë avec l'aide de sa ministre déléguée à l'Enseignement et à la Formation professionnels, Carole Grandjean.

Considéré comme dispensant un « enseignement de seconde zone », le lycée professionnel (LP) traîne depuis des lustres sa réputation de voie de garage du système scolaire, charriant des enfants et des adolescents aux scolarités chaotiques. Mais ça, c'était avant ! Avant qu'Emmanuel Macron décide de faire du lycée pro sa « *grande cause nationale* ». Même si c'est de saison, il n'y a plus grand monde, parmi les profs, pour croire au Père Noël : « *Depuis des années, on supprime des heures et des programmes au lycée pro, au profit des stages. Nos élèves sont de plus en plus privés de culture générale* », constatait un prof d'histoire-géo lors de la manifestation des enseignants des lycées professionnels contre la réforme, mardi 12 décembre, à Paris.

Cette réforme Grandjean, partiellement entrée en vigueur à la rentrée scolaire 2023-2024, s'inscrit dans la droite ligne de celle de Jean-Michel Blanquer de 2018. Autrement dit, elle entérine et poursuit le rabotage des heures de cours d'enseignement général au bénéfice de semaines de stage en entreprise qui commencent dès le mois de mai ! Pile-poil pour la saison touristique des bistrotières, qui manquent tant de petites mains. Il n'est pas bien organisé, le monde selon Macron ? « *Depuis la réforme Blanquer, un élève de terminale pro ne dispose que d'une heure quinze d'histoire-géo par semaine, décompte soigneusement Vincent Magne, professeur bivalent en lettres et en histoire-géographie, la bivalence étant une étrange spécificité des lycées pros. Dans le meilleur des cas, explique le conflit israélo-palestinien, c'est au maximum dix minutes dans l'année !* » Mieux qu'un défi, une dinguerie ! Tant pis pour les lycéens en LP (un tiers d'une classe d'âge quand même), plus souvent considérés comme de la main-d'œuvre bon marché que comme des adolescents ayant besoin de culture générale pour mieux appréhender le monde complexe dans lequel ils vont devoir vivre.

La laïcité, quant à elle, est écartelée entre les discours qui la présentent comme « *essentielle* » – les notes du site du ministère y voient le « *fondement de notre société et de notre école* » –

et le principe de réalité qui veut que les heures d'enseignement moral et civique (EMC) se réduisent comme peau de chagrin. « *En lycée pro, la laïcité n'est plus enseignée qu'en seconde, et pendant quatre heures dans l'année. Sur un sujet comme celui-là, il faut un minimum de recul historique. On nous demande d'expliquer des situations d'actualité sans aucune référence au passé, sans cohérence* », s'insurge encore Vincent Magne. De quoi truffer les copies du bac de contresens, d'interprétations hasardeuses, de théories du complot et de fake news. Et pour les profs, de quoi avoir des sueurs froides. ■

GUATEMALA

En route pour la dictature ?

JEAN-YVES CAMUS

En Amérique centrale et en Amérique du Sud, l'État de droit se fissure. Ébranlé par l'épisode Bolsonaro au Brésil, plus qu'incertain en Argentine depuis l'entrée en fonctions de Milei, mis à mal au Salvador par la politique hypersecritaire du président Bukele, en mort clinique au Venezuela post-chaviste de Maduro, il prend aussi des coups au Guatemala, pays de 17 millions d'habitants rendu exsangue par une guerre civile (1960-1996) qui a amené au pouvoir une extrême droite et des militaires largement soutenus par l'oligarchie de ce pays parmi les plus inégalitaires au monde. Soutenus aussi par le narcotraffic et les réseaux de corruption endémique.

En août 2023, lors de l'élection présidentielle, surprise : Bernardo Arévalo, 64 ans, gagne nettement (60 %) contre la représentante de l'établissement Sandra Torres, dont le mari a dirigé le pays de 2008 à 2012 et que soutiennent les puissants évangéliques. Le programme d'Arévalo repose sur la lutte contre la corruption et l'affermissement de l'État de droit. Ce n'est pas un gauchiste : diplomate et sociologue, c'est un libéral de centre droit, fils du premier président démocratiquement élu du Guatemala. Le scrutin se déroule sans heurts et la date d'investiture du vainqueur est fixée au 14 janvier 2024.

Le président toujours en place, l'ultra-conservateur Alejandro Giammattei, appelle à une transition ordonnée.

Pourtant, la coalition des oligarchies, des élites économiques, de l'armée et sans doute des trafics en tout genre mettent des bâtons dans

les roues de l'élu légitime, déjà visé pendant la campagne par deux tentatives d'assassinat. Un tribunal a suspendu l'existence légale de son parti, Semilla (« le mouvement des semences »), que la Cour suprême a fini par autoriser en août dernier. Puis le 8 décembre, le parquet guatémalteque a carrément invalidé la présidentielle en raison d'« *irrégularités* » que personne n'a vues. Il faut dire que la procureure générale Maria Consuelo Porras est placée sur une liste d'acteurs politiques et institutionnels corrompus par les États-Unis et qu'elle a donc intérêt à sauver sa peau. L'Union européenne, les États-Unis, les Nations unies et l'Organisation des États américains ont tout de suite perçu le risque d'un coup d'État légal et ont réclamé le respect du résultat voulu par le peuple. Un résultat confirmé le lendemain par le Tribunal suprême électoral (TSE), de sorte qu'en principe Arévalo devrait entrer en fonctions à la date prévue.

Mais des complications sont encore possibles. Ainsi, le 15 décembre, le TSE a réuni une table ronde de magistrats et d'élus pour, encore une fois, examiner les demandes en annulation du vote et de l'existence de Semilla. En termes clairs, le parquet ne désarme pas et veut toujours évincer non seulement le nouveau chef de l'État mais aussi annuler les législatives et les municipales qui ont eu lieu en même temps que la présidentielle. La pression de Washington augmente contre les élus qui ont récemment voté en faveur d'une levée de l'immunité des magistrats du TSE : ils sont privés de leur visa américain. Cette mesure touche au total 300 citoyens du Guatemala, dont des hommes d'affaires, pour « atteinte à la démocratie et à l'État de droit ». Interdire à l'élite du pays d'aller aux États-Unis, c'est appuyer où cela fait mal : les partisans du coup d'État légal y ont souvent leur famille, leurs fonds détournés... et leur maison, au cas où ils devraient s'enfuir. Tant que la journée du 14 janvier ne sera pas passée, un scénario du pire pour la démocratie n'est pas à exclure. Et même après, ses adversaires ne désarmeront pas. ■



DU LIBRE-ÉCHANGE...

Ou du miel ?

GILLES RAVEAUD

Et c'est reparti pour France 2030! Comment? Vous ne connaissez pas? Il s'agit de faire pousser à nouveau dans notre pays cet étrange objet du non-désir: les usines. Plus de 3000 projets, sept défis, des milliards comme s'il en pleuvait – pleureux, professeurs, infirmiers, policiers... –, à l'Élysée, on fait dans le grand, le sublime et, si j'osais... Bon allez, j'ose: dans le chinois.

Je vous mets les mots-clés du discours prononcé par le président à Toulouse la semaine dernière: grande nation de l'aéronautique; décarbonation (aucune contradiction ici); plus vite; Bisounours; plus fort; sobriété; hydrogène (oui, il y a un intrus). Et cette phrase, que les enfants apprendront désormais à l'école primaire: «On ne peut pas avoir des procédures deux fois plus longues que celles de nos concurrents asiatiques et américains.»

Pendant ce temps-là, nos amis agriculteurs ont trouvé un nouveau jeu: retourner les panneaux indiquant le nom des villes, pour montrer que «l'on marche sur la tête». Bien sûr, ils dénoncent les taxes. Personne n'aime les taxes. Mais ils expliquent aussi quelque chose d'autre: le gouvernement leur demande à la fois d'être vertueux ET de résister à la concurrence de ceux qui ne le sont pas. Problème: c'est impossible.

La solution existe pourtant: imposer les mêmes normes aux produits importés qu'aux produits made in France. Quel? Vous êtes protectionniste? Vous voulez la guerre? Dans la tête des hauts fonctionnaires, des économistes écoutez, il y a ce réflexe pavlovien: toute réduction de la liberté totale des échanges conduirait à la guerre, la crise des années 1930 en étant la démonstration implacable. Bref, pour eux, droits de douane = Auschwitz.

Tout d'abord, le commerce international était très peu développé à l'époque, la hausse des droits de douane après le krach de 1929 n'a que peu joué dans l'aggravation de la crise. Ensuite, les États-Unis et la Chine sont protectionnistes. Sort-ils en guerre avec nous? Enfin, que se passe-t-il, à votre avis, quand vous êtes les seuls à ouvrir totalement vos frontières, alors que vos concurrents ne font pas de même?

Résultat du mirage libéral-échangiste: à l'échelle de la planète, les investissements ont désormais pour première destination l'Asie (52 % du total). Puis ils vont aux États-Unis (23 %). Le continent européen, lui, ne reçoit que... 10 % du total, et encore, c'est grâce aux Ricains, qui continuent à investir chez nous, *thank you guys!* Car les entreprises européennes construisent des usines surtout en dehors de l'Union européenne, les françaises encore plus que les autres (coucou Renault, coucou Stellantis).

En 2019, l'Italie, seul pays membre du G7 à avoir fait cette erreur, avait signé en très grande pompe un accord avec la Chine, afin d'entrer dans son programme impérial, les «nouvelles routes de la soie». Les Chinois avaient fait miroiter des investissements, les Italiens les ont crûs. Quatre ans plus tard, les résultats sont là: 17 milliards d'euros d'exportations italiennes vers la Chine; contre 70 milliards d'exportations chinoises vers la Botte. Bref, les Italiens se sont fait bernier. Ils viennent de sortir de l'accord, en catimini!

Mais les Italiens ne sont pas les seuls à se faire défoncer par les Chinois. En Gaule, les apiculteurs protestent contre les importations de miel à bas prix. Miel qui, comme vous le savez j'espère, dans de nombreux cas, ne contient pas de miel, si, si. Alors, le chômage, l'effondrement économique, la disparition de la classe moyenne, bon, pourquoi pas. Mais que le libre-échange fasse mourir nos apiculteurs, ça, je ne te le pardonnerai jamais, Manu. ●

1. «Industrie: l'écrasante domination des États-Unis et de l'Asie», par Ninon Renaud (Les Echos, 11 décembre 2023).
2. «L'Italie se retire de l'accord sur les nouvelles routes de la soie conclu avec la Chine» (France Culture, 7 décembre 2023). Lisez! C'est en libre accès, et savoureux.

LA MÉTHODE CHINOISE



FOUS DE DIEU EN FOLIE

ÉCOLE PARTOUT, JUSTICE NULLE PART

UN COUPLE vient d'être condamné par le tribunal correctionnel de Foix (Ariège) pour avoir voulu scolariser son enfant à la maison sans autorisation. Il s'agit du premier procès du genre depuis l'adoption de la loi dite «contre le séparatisme», qui a prévu de limiter l'instruction en famille (IEF). Par le passé, les parents faisaient l'objet d'un contrôle a posteriori de l'Éducation nationale; désormais, il faut une autorisation préalable. Le couple n'est pas animé d'une volonté de repli religieux, mais veut «respecter le rythme» de leur fils, et explique également: «On n'est pas seulement une famille, on est aussi un collectif.» Ils assument «avoir provoqué ce procès» et se battent contre «une norme scolaire étatique». On se dit que le gamin serait quand même mieux en train de jouer avec ses copains à l'école au lieu d'écouter ça. L. Daussy

FAUT RESPECTER

DÉTENUE AU NIGERIA depuis dix-huit mois pour blasphème, Rhoda Jatau, une femme de confession chrétienne, vient d'être libérée sous caution. Elle avait été arrêtée en mai 2022, dans le nord-est du pays, après avoir publié en ligne un message jugé blasphématoire par des habitants musulmans. En fait de blasphème, elle condamnait l'assassinat d'une étudiante par ses collègues musulmans... qui l'accusaient de blasphème envers Mahomet. Au Nigeria, le blasphème est passible de la peine de mort, en vertu de la charia, et même sans procès aucun, ce sont les habitants qui se chargent de la sentence. Un modèle pour certains pays européens, comme le Danemark, qui se remettent eux aussi à condamner toute atteinte au Coran. L.D.

POLICE RELIGIEUSE

CHARGÉ DE LUTTER contre le crime, organisé ou pas, voire d'assurer les basses œuvres politiques du gouvernement,



le département des enquêtes criminelles si lankais, branche de la police locale, vient de se voir confier une nouvelle mission. Dorénavant, il devra traquer «les insultes à la religion» sur les réseaux sociaux, ou ailleurs. Insultes que le public est par ailleurs chaudement invité à dénoncer via une adresse mail, une hot line et/ou un numéro de fax mis en service à cet effet. La Perle de l'océan Indien ressemble de plus en plus à une lame.

si pauvre...) quand, pour quelques dizaines d'euros, avec un smartphone et des oreillettes, on peut gaver son cerveau de toute une série d'audios méditatifs? Au programme de la zénitude totale: «cultiver la gratitude», «surmonter le stress et l'anxiété», «soin corps et âme»... Un vrai programme de thalasso. La religion n'est plus l'opium du peuple, mais sa vaporette. N. Devanda

P. Chesnet

ZEN COMME UN CHRÉTIEN

EN PANNE D'IDÉES CADEAU pour le saint Noël qui vient? Le fondateur du site Hozana a la solution: la carte cadeau Meditatio, une application pour tous les chrétiens, «y compris les chrétiens de loin». Il faut entendre par là les feignasses qui ne font même pas l'effort d'aller à la messe le dimanche. On les comprend, pourquoi se geler les miches dans les églises sans chauffage (l'Église est

ÉVANGÉLISATION 2.0

Merci pour ce moment. Alors qu'il nous baigne avec ses sermons depuis bientôt trois ans, Matthieu Jasseron, alias père Matthieu sur le réseau social TikTok, annonce quitter la plateforme. Il aura tout de même eu le temps de faire quelques dégâts: 1,2 million d'abonnés prêts à croire à ses sornettes. Rassurez-vous, Internet, c'est désormais terminé, le curé reprend le porte-à-porte, comme tout charlatan qui se respecte. Y. Simovic

JÉSUS PRIS EN OTAGE À BETHLÈEM



RÉVEILLON. DINDES AUX MARRONS, NE VOUS PLAÎNEZ PAS.



Totem et Tabite

LA LANGUE
DES SIGLES

YANN DIENER

«Le nombre de jeunes atteints d'un TDAH est en hausse dans l'enseignement supérieur.» J'ai trouvé ça dans un article publié dans le journal *Le Monde*, et ça m'a beaucoup étonné.

Les sigles marchent très bien dans la taxinomie psychopathologique, parce qu'ils donnent la sensation d'avoir enfin été épinglé avec un papillon de collection, après ça, on est bien, on va enfin pouvoir arrêter de se poser des questions.

Pour ne pas se poser de questions, le journal *Le Monde* choisit d'empiler les sigles, en l'occurrence le très répandu «TDAH». Leon Eisenberg, le pédopsychiatre américain qui l'avait construit, avait pourtant déclaré juste avant de mourir que c'était «une maladie fictive», conçue pour vendre de la Ritaline. Mais ça ne suffit pas au journal *Le Monde* pour s'interroger.

Il ne s'agit pas pour moi de nier l'existence des enfants agités : je les reçois tous les jours, ils ne tiennent pas en place, ils s'assoient sous la chaise avant, de s'asseoir dessus, ils marchent au plafond, ils retournent votre bureau en quelques minutes. Je pose seulement la question : à quoi sert de les appeler «TDAH»? Ça sert à effacer ce qui agite ces enfants ; à ne pas écouter la chose qui, de ne pas être dite, circule dans leur corps, donc sur le corps des autres. Dire «il est TDAH» nous sert à ne pas nous demander ce qui nous agite, nous adultes, ce qui nous pousse à courir partout toute la journée, et à acheter des appareils toujours plus rapides et plus excitants.

Effacer ce qui
agite les enfants

Le journal *Le Monde* pourrait dire que les étudiants sont parasités en permanence par leurs téléphones portables, par des algorithmes conçus pour les faire sauter d'un «contenu» à un autre toutes les deux minutes ; matraqués qu'ils sont par des annonces de climat bouillie, de pandémies, d'attentats, d'assassinats de profs, de mass shooting dans les lycées américains. Un cours sur deux a lieu «en visio» aujourd'hui, les étudiants restent cloîtrés chez eux devant leurs multiples écrans, ils plongent dans une vie glacée, archi-numérisée. Ils ne peuvent plus s'adresser aux profs que par mail ; ils se sont habitués à un enseignement dématérialisé depuis le collège ; les cours sont mis sur le même plan qu'une vidéo TikTok. Mais le journal *Le Monde* préfère écrire que «le nombre de jeunes atteints d'un TDAH est en hausse dans l'enseignement supérieur».

Je préfère dire «enfant excité» qu'un «enfant agité». Le succès du signifiant «agitation» peut s'expliquer par le fait qu'il évacue l'idée même de sexualité infantile : bien avant la puberté, les marmots sont pris dans le tourbillon de leurs pulsions, qui passent par tous les trous du corps dès le premier âge. C'est embarrassant, ils ne savent pas quoi en faire, et les adultes non plus. Alors on préfère glisser tout ça sous le tapis de l'ignorance, on préfère dire «agité» ou «TDAH», et mettre tout ce petit monde sous produit. Un enfant de 8 ans me dit l'autre jour qu'il a été diagnostiqué : «B-A-D-A-S-S». Je m'étonne ; il insiste : «Le psy a dit ça à mes parents, des lettres comme ça, B ou T, D, A, S ; quelque chose comme ça.» Moi : «TDAH, peut-être ? — Oui voilà c'était ça ; mes parents avaient l'air très contents.»

Badass, ça veut dire «mauvais garçon» en argot américain : malin, le gamain a réussi à réintroduire un signifiant pour ne pas être écrasé par un sigle. Et puis dans badass, il y a ass, le «cul» : les enfants savent très bien que c'est le sexuel qui les affecte et les agite. ●

1. Le Monde, le 28 novembre 2023.
2. Der Spiegel, février 2009.

PAS DE TDAH CHEZ LES FOURNIRET.



INJUSTICE VERTE

IL N'Y A PAS QUE LE GLYPHOSATE qui pose problème. Le prosulfocarbe (dont l'utilisation a été renouvelée jusqu'en 2027 malgré le manque de données), deuxième herbicide le plus utilisé en France, contamine les surfaces biologiques, car il est très volatil. Ce qui oblige les maraîchers bio à détruire leurs parcelles, avec des pertes parfois énormes. C'est le cas notamment du sarrasin bio cultivé en Bretagne, dont les pertes se chiffrent depuis 2020 à plus d'un demi-million d'euros. La Fédération nationale d'agriculture biologique (Fnab) réclame un fonds pour indemniser les agriculteurs. Si la Fnab consent à leur laisser quelques miettes... N. Hubert

JOURNAL
DU RÉCHAUFFEMENT
CLIMATIQUENOËL TOUTE
L'ANNÉE

FINI LES DÉVERSEMENTS de bouse devant les préfectures et autres arrachages de grilles, la FNSEA a changé de tactique, et met désormais les panneaux des villes la tête en bas pour dire son mécontentement. Pourtant, depuis l'automne, le gouvernement n'arrête pas de faire des cadeaux aux gros agriculteurs-pollueurs : abandon des taxes sur les pesticides, renouvellement du glyphosate pour dix ans, «neutralisation» du principe de désartificialisation des sols pour le monde agricole. C'est Noël avant l'heure. Mais les enfants pourris gâtés préviennent : s'ils n'obtiennent pas satisfaction sur d'autres taxes ou sur le versement des aides européennes, par exemple, le ton pourrait changer. Arnaud Rousseau le président de la FNSEA, menace : «Je les tiens pour l'instant, mais ça pourrait déborder.» Prochain bazar au Salon de l'agriculture 2024 ? N. Devanda

DES AIGLES
MOINS
PLUMÉS

METTRE DES ÉOLIENNES, ça peut être bien, mais pas n'importe où. Charlie, sous la plume d'Antonio Fischetti, avait largement évoqué la bataille d'associations de protection de la nature contre l'implantation d'un parc éolien en plein territoire de l'aigle royal ainsi que leur première victoire judiciaire. Vendredi 8 décembre, la cour d'appel a donné raison aux défenseurs naturalistes en ordonnant le démantèlement de sept éoliennes. C'est bien de les enlever, mais le mieux serait encore de réfléchir avant d'implanter ces moulins à vent géants n'importe où et de bétonner ce qui reste de vie

sauvage dans le pays. Faire et défaire, c'est toujours ça de gagné pour le BTP... N. D.

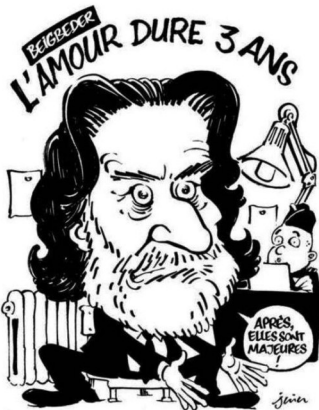
QUERELLE
DE CHIFFRES

LES BANGKOKIENS ont de la chance. Dans une capitale thaïlandaise où le taux de particules fines atteint de nouveaux records, dépassant les 37,5 µg/m³, ils vont pouvoir aller se réoxygéner sous une sorte de barnum de 100 m² installé dans un parc de la ville. Lequel devrait, de par son système d'aération spécifique, maintenir ce taux inférieur à 25 µg/m³ à l'intérieur de la structure. L'ennui, c'est que l'Organisation mondiale de la santé (OMS) fixe quant à elle la limite à 15 µg/m³... P. Chesnot

BREIZH
MAFIA

«SILENCE DANS LES CHAMPS», le livre sur les coulisses de l'industrie agroalimentaire bretonne, vaut au journaliste Nicolas Legendre de décrocher, en cette fin d'année, le prix Albert-Londres. Un travail de longue haleine rigoureux (plus de 300 témoignages, souvent anonymes), sept années d'enquête et d'analyse ont été nécessaires pour mettre en évidence la manière dont fonctionne le système de l'agro-industrie : comment il ruine les petits paysans, détruit les paysages, altère les écosystèmes, asservit les salariés... La sortie de l'ouvrage, en avril, n'avait pas été accompagnée de tant de reconnaissance. Des élus du conseil régional traitent l'auteur de Fouquier-Tinville du monde agricole. Des politiciens qui illustrent à eux seuls les propos du journaliste sur ce «système qui prospère grâce à la bienveillance, l'impudence ou la lâcheté des autorités». N. D.

On vous croit



ENQUÊTE SUR LES VIOLS DU HAMAS



ÉLECTION MISS FRANCE 2024



Une bouffée d'oxygène

POURQUOI on devient de plus en plus cons

FABRICE NICOLINO

Les premiers mots de ce texte datent du mercredi 6 décembre, au lendemain de dizaines d'articles sur le classement international Pisa des connaissances. Cris d'orfraie, de la presse de droite à la presse de gauche : le niveau scolaire des enfants français, notamment en maths, serait en pleine dégringolade.

Il y a au moins deux manières de traiter ce genre de données, qui en étouffent tant d'autres. D'abord, se précipiter comme les autres, et se contenter alors des sources officielles, qui donnent à la fois l'information et le commentaire. Les télé, les radios, les gazettes réagissent au quart de tour et se lamentent en chœur sur le désastre que serait devenue l'école. Mais il en est une autre : laisser disparaître la fumée, et tenter de réfléchir un peu.

Ce qui suit, précisons tout de suite, n'est qu'hypothèse. Mais le cerveau, en tout cas, souffre comme les autres organes. Désolé de le rappeler encore, mais la santé publique se dégrade continuellement. Le nombre

des cancers explose, de même que les cas de diabète, d'obésité, de maladies neurodégénératives, d'autisme, de maladies respiratoires, etc. Le « etc. » a son importance. On découvre chaque matin de nouvelles perditions. L'épigénétique, pour ne prendre que cet exemple, montre l'existence d'effets transgénérationnels confondants. Un grand-père qui aura mangé de telle manière quand il était jeune modifiera le sort de ses petits-enfants.

Le cerveau est très fragile, surtout au moment où se développe l'embryon humain. Les études sont si nombreuses qu'on ne sait lesquelles retenir. La conclusion de celle-ci, publiée en 2019 : « Nos résultats renforcent les preuves que la pollution de l'air nuit au développement neurologique du fœtus. » Il y a corrélation entre niveau de la pollution de l'air et quotient intellectuel (QI). Cet autre travail¹ rappelle, en 2022, que « de nouvelles études suggèrent que l'exposition à la pollution de l'air peut être associée à des troubles cognitifs, avec des effets rapportés allant d'un développement neurocognitif altéré pendant la petite enfance et l'enfance ».

Coffiant le tout, un travail portant sur 73000 humains² – des frères – montre que le QI, qui avait augmenté de 0,2 point pour ceux nés avant 1975, baisse de 0,33 point depuis. Par an. Tous les pays du monde sont touchés. La Pologne, la Chine, l'Iran... Encore ne s'agit-il que d'études préliminaires, parcellaires, qui nécessiteront de gros efforts pour

Ces si bons engrais made in France

Un grand coup de chapeau aux confrères de France Bleu, qui consacrent un article flogging à la multinational norvégienne – Yara, sous le titre absurde : « L'usine Yara près du Havre à la pointe de la décarbonation ». En résumé, et si tout va bien, en 2050, Yara atteindra la « neutralité carbone », cette expression des marchands que nul ne comprend. Or, dans le même temps, Yara se comporte en voyou. Et a décidé de fermer son usine de Montoir, en Loire-Atlantique, pour cause de marché défavorable. Officiellement. En vérité, l'usine de Montoir pollue très gravement les eaux industrielles et pluviales, ainsi que l'air alentour. Depuis 2011, Yara a fait face à de multiples mises en demeure, sans jamais accepter des mesures pourtant bien modestes. La boîte a donc préféré fermer que d'arrêter de tout dégueulasser. On lit

sur son site : « Yara, industriel pionnier pour la décarbonation des engrais ». France Bleu l'avait bien dit. Le groupe français Roullier – nutrition végétale et animale – est plus malin, car il laisse faire le boulot aux lointains bureaux. En Tunisie, dans le jadis splendide gîte de Gabès, Roullier exploite deux usines de phosphate, dont le produit final est vendu chez nous dans les élevages de poulets, de vaches, de porcs. Il y faut beaucoup d'acide phosphorique, dont chaque tonne génère 5 tonnes de déchets. Au total, l'industrie chimique de Gabès balance en Méditerranée 5 millions de tonnes de boues saturées de métaux lourds par an. Directement. Le bilan écologique et sanitaire est effroyable³. Bravo, Roullier. F.N.

1. yara.fr
2. tinyurl.com/yjzuffa
3. tinyurl.com/4xjm2vew2

seulement appréhender l'ensemble. Car l'on ne parle – exclusivement ou presque – que de pollution de l'air extérieur, alors que nous passons entre vingt et vingt-deux heures dans un air intérieur considérablement plus pollué.

Nul ne connaît en vérité les effets combinés sur le cerveau des enfants de milliers de polluants chimiques différents, dont certains, comme les PFAS omniprésents, sont appelés outre-Atlantique des *forever chemicals*, autrement dits éternels, car ils ne se dégradent pas. Les seuls pHaltos – des perturbateurs endocriniens –, longtemps présents dans les biberons, font baisser le QI des gosses entre 6,6 et 7,6 points pour les plus exposés⁴.

Revenons au classement Pisa. Deux siècles après l'essor de la presse en France, nos journaux sont incapables de traiter l'information correctement, laissant dans ce cas aux journalistes chargés de l'éducation le traitement d'une question qui les dépasse grandement. D'évidence, plusieurs causes sont à l'œuvre, mais évoquer l'empoisonnement universel reviendrait fatalement à mettre en cause l'économie entière et la toute-puissance de l'industrie chimique.

Barbara Demeneix, endocrinologue et directrice de recherche au CNRS : « De nombreux types de produits chimiques se retrouvent dans les fluides et tissus du corps humain [...] et, plus inquiétant, dans le liquide amniotique, le sang du cordon ombilical et le lait maternel. Bon nombre de ces substances se retrouvent à des concentrations susceptibles d'interférer [...] avec le développement neurologique. » Quand le sage montre la lune, l'imbécile regarde le doigt. ●

1. tinyurl.com/3k3ddzb7 (en anglais).
2. tinyurl.com/99453bzt (en anglais).
3. tinyurl.com/35yx4pzs (en anglais).
4. tinyurl.com/mrbfz78 (en anglais).
5. tinyurl.com/bdth27c (en anglais).
6. tinyurl.com/3byn4ryk (en anglais).
7. tinyurl.com/29hbjzm (en anglais).

POUR BAISER, ne pas se tromper de calculette

Peut-être en avez-vous entendu parler. Mais ce ne serait pas une raison : une mère de famille a déposé une plainte pour « mise en danger d'autrui ». Elle a deux gosses. Deux autistes. Pas de bol ? C'est le moins que l'on puisse écrire, car elle bosse dans un bureau, à 50 m d'une usine du géant de la pharmacie Sanofi, installée à Mourenx, dans les Pyrénées-Atlantiques.

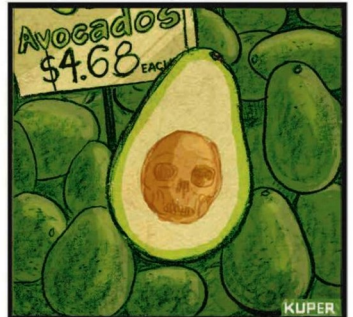
Est-ce un hasard ? Elle ne le croit pas, car l'usine fabrique une épouvantable merde destinée aux épileptiques et aux bipolaires, la Dépakine. Cet été, l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) a publié un communiqué charmant – actualisé en novembre – qui contient ceci : « L'utilisation de ces médicaments dans les trois mois précédant la conception d'un enfant pourrait exposer celui-ci à un potentiel risque de troubles neurodéveloppementaux. » C'est charmant, car la Dépakine est commercialisée depuis... 1967. Cinquante-six ans pour découvrir un danger aussi grave, cela donne à réfléchir. Et notons ensemble que cette fois, les voilà prévenus, les pères.

S'ils baissent dans le but de procréer, il leur faut se munir d'un calendrier. Trois mois, pas moins.

Poursuivons. La mère de famille estime que les rejets dans l'air de l'usine sont responsables de la maladie de ses deux enfants. Rien n'est certain, on s'en doute, mais ce qui est au moins évident, c'est qu'un tel médicament, fût-ce sous la forme de fumée, ne doit guère arranger la santé des bambins dans le ventre de leur mère.

Les plus vieux – j'en suis – se souviennent que dans les années 1970 la psychanalyse estampillée clamait haut et fort que les mères étaient responsables de l'autisme de leurs enfants. En 2023, des études scientifiques montrent que de nombreux produits chimiques favorisent l'apparition de cette maladie. Parmi lesquels les PCB, les pesticides, les perturbateurs endocriniens, les composés bromés, les hydrocarbures polycycliques aromatiques (HAP), les PFAS. Aux États-Unis, où les spécialistes flippent leur mère, on comptait environ 1 cas d'autisme sur 5000 naissances en 1975⁵. Et sur 36 en 2022. Vilaines mamans. F.N.

« Au Mexique, la déforestation illégale pour développer des cultures d'avocats met en évidence un commerce sanglant avec les États-Unis impliquant des menaces, des enlèvements et des meurtres. »
The New York Times, 28/11/23



KUPER

Charlie Enquête

JUSTICE RESTAURATIVE

Face aux défaillances de la justice dans la prise en compte des violences faites aux femmes émergent de nouvelles formes, notamment la justice « restaurative », que beaucoup ont découverte dans le film *Je verrai toujours vos visages*, de Jeanne Herry. Certaines féministes vont même plus loin et appellent à une justice « transformatrice », qui se substituerait à la justice pénale, et souhaitent une abolition du système carcéral. Mais d'autres militantes considèrent ces justices alternatives comme dangereuses pour les droits des femmes. Qu'en est-il ? Est-ce la solution pour que les victimes soient davantage écoutées ?

LAURE DAUSSY

Encore mal connue, la justice restaurative est sortie de l'ombre grâce au film *Je verrai toujours vos visages*, sur les écrans en mars dernier. Très récente, elle a été introduite dans le Code pénal en 2014, sous l'impulsion de Christiane Taubira, et ses modalités ont été précisées dans une circulaire de mars 2017. La justice restaurative existe depuis longtemps dans d'autres pays, en Belgique ou au Canada, où elle se substitue parfois à la procédure judiciaire classique. En France, ce n'est pas le cas, elle vient forcément en complément d'une procédure pénale. Elle peut être utilisée pour tout type d'infraction ou de délit – vol, braquage, violences routières –, mais aussi violences conjugales, ou même en cas de viol ou d'homicide, ou encore dans le cadre du terrorisme (*voir l'enquête*). On s'intéresse ici tout particulièrement aux violences faites aux femmes, puisque c'est pour ce type de faits qu'elle suscite le plus de polémiques. Elle reste encore relativement confidentielle : depuis son autorisation, selon l'Institut français pour la justice restaurative (IFJR), on en était à 60 mesures au 31 décembre 2022, et une centaine sont en cours. Selon une chercheuse qui travaille sur ce sujet, la moitié des procédures de justice restaurative concerne des violences faites aux femmes.

Comment cela se passe-t-il ? Il s'agit de faire dialoguer victimes et auteurs d'infractions. Selon le site du ministère de la Justice, l'objectif est « d'envisager ensemble les conséquences de l'acte, et le cas échéant, de trouver des solutions pour le dépasser, dans un objectif de rétablissement de la paix sociale ». Plusieurs modalités sont proposées : auteurs et victimes peuvent être concernés par la même affaire ou, au contraire, ne pas se connaître, tout en étant concernés par les mêmes types de faits. Cela peut se dérouler soit en tête à



tête, soit en groupe, et toujours en présence d'un animateur. Avant ces rencontres, toute une série de rendez-vous préparatoires sont prévus sur plusieurs mois, pour « sécuriser » les échanges. Cela peut prendre jusqu'à un an de préparation.

Des personnes formées pour être « médiateurs » préparent et animent ces rencontres. Précisons encore que la justice restaurative est conditionnée par plusieurs éléments : la reconnaissance des faits par l'auteur, le consentement de chacun des participants.

Deux animatrices racontent l'organisation d'une rencontre qu'elles ont mise en place dans le Var, entre des victimes de violences conjugales et des détenus poursuivis pour ce type de faits. L'une, Marthe Lopy, est cheffe du service d'aide aux victimes de l'Association d'aide aux victimes d'infractions du Var (Aaviv) ; l'autre est première surveillante dans un établissement pénitentiaire. Toutes les deux ont été formées pour devenir animatrices de ce type de rencontres. Étonnamment, ce sont elles qui ont d'abord démarché les

La justice « transformatrice » contre le « système carcéral »

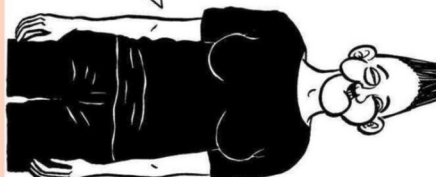
Certaines féministes radicales vont encore plus loin que la justice restaurative, et plaident pour une « justice transformatrice », qui se passerait totalement des institutions judiciaires. Dans un petit essai passionnant et déroutant, *Faire justice* (éd. La Fabrique), Elsa Deck Marsault, qui se présente comme quer et féministe, fait d'abord un constat que l'on aurait pu trouver aussi dans *Charlie Hebdo* : celui d'une pureté militante conduisant parfois à des exagérations, des ostracisations, des « annulations », qui, au final, reproduisent une forme de violence. Intéressant que ce constat vienne d'une personne qui elle-même est issue de collectifs d'extrême gauche. Après ce constat que même des militants censés être progressistes reproduisent la violence, en 2019, elle a fondé Fracas, un collectif « d'entraide militante à la prise en charge des conflits et des violences en milieu intracommunautaire ».

Elle s'inspire de théories de l'abolitionnisme pénal et de l'abolitionnisme du système carcéral : « Condamner une personne pour un acte n'est pas souhaitable, la récidive est à empêcher. Ça ne va pas lui permettre d'apprendre, ça n'aide pas la victime non plus, ni la société », estime-t-elle. À la place, elle propose la « justice transformatrice », mise en place dans certaines communautés aux États-Unis. Le collectif Fracas est composé de six bénévoles, et en est à « plus de 150 interventions ». Au départ auprès de communautés militantes d'extrême gauche, mais il est en train d'accompagner des étudiants dans une école, à la demande de la direction. Viennent les voir également des personnes victimes de violences sexuelles qui ne peuvent faire appel à la justice en raison d'une prescription, de manque de preuves, ou encore de personnes qui, par idéologie, refusent de passer par la police.

Comment fonctionne la justice transformatrice ? Par rapport à la justice restaurative, elle prend en compte un autre élément : le groupe, la communauté dans lesquels évoluent les protagonistes. « Les violences sexuelles n'existeraient pas s'il n'y avait pas la culture du viol. On interroge les normes d'un groupe qui vient soutenir ces agressions. On considère qu'il y a une responsabilité partagée entre l'auteur et la société qui l'entoure », explique l'autrice. Pas de processus défini, c'est encore plus flou que pour la justice restaurative. Pour un cas de violences sexuelles dans un collectif militant aux États-Unis, un plan en plusieurs étapes a été mis en place, avec, d'un côté, une « équipe de soutien » auprès de la victime et, de l'autre, une « équipe de responsabilisation » auprès de l'auteur des violences. Le collectif ne s'autorise pas à agir dans tout type de violence : en cas de violences intrafamiliales, Fracas oriente vers des associations de victimes.

L. D.

SERVIR DE BOULET



VE Parlons-nous, Folleville !

victimistes et les auteurs. « On les a juste informés de leur droit à bénéficier de la justice restaurative. On leur a expliqué que c'était un espace de dialogue sécurisé, où ils pouvaient expliquer les conséquences des actes dont ils ont été les victimes ou les auteurs », détaille Marthe Lopp, interrogée lors d'un webinaire mis en ligne sur le site de l'IFJR. D'abord, donc, la phase d'identification des personnes qui pourraient faire partie du programme, via des associations d'aide aux victimes. Sur 49 personnes contactées, 10 sont intéressées. Trois d'entre elles ont été retenues pour la mesure (certaines ne donnent pas suite, ou bien on considère qu'elles ne sont pas prêtes pour cette démarche). Qui en décide ? C'est un « groupe projet », constitué du service pénitentiaire d'insertion et de probation (Sipip) et de représentants d'assos d'aide aux victimes. De l'autre côté, pour identifier des auteurs de délits en mesure d'y participer, une rencontre est organisée à la maison de détention. Sept personnes sont intéressées. Au final, un groupe est créé : trois victimes et quatre auteurs qui ne se connaissent pas, mais tous sont liés par le fait d'être victimes ou auteurs de violences conjugales. Après plusieurs séances de préparation, place aux rencontres plénières.

Elles sont au nombre de cinq et se déroulent au sein de la prison. Lors de la première rencontre, « du côté des victimes, il y avait beaucoup de colère, elles étaient là pour en débattre avec les auteurs », souligne Marthe Lopp. Du côté des auteurs, c'était de la honte ». Au fur et à mesure des différentes rencontres, « un groupe s'était formé, ça a été beaucoup plus fluide. Lors de la quatrième séance, les personnes victimes ont expliqué le mécanisme de l'emprise, le stress post-traumatique qu'elles vivent ». D'après les animatrices, lors de la dernière séance, chacun voulait poursuivre les échanges et regrettait que cela soit la dernière réunion. Ya-t-il des spécificités dues à la problématique des violences conjugales, leur demande-t-on ? « Pas vraiment, non, aucune particularité », répond la surveillante. Heureusement, sa collègue précise tout de même qu'elles ont été vigilantes, par exemple, quant aux mécanismes d'emprise des auteurs sur les victimes.

Qu'en penser, d'un point de vue féministe ? La justice restaurative peut être considérée comme venant remplir un vide laissé par la justice : en cas de classement sans suite d'une affaire, ou en cas de prescription, explique l'IFJR, principal organisme en France à œuvrer pour la justice restaurative. Car il suffit qu'une victime porte plainte pour y avoir droit, quelle que soit l'issue de la plainte, y compris si elle est classée sans suite. La justice restaurative permet aussi aux victimes d'obtenir des réponses à des questions, ce qu'elles n'ont pas forcément obtenu au cours du procès. Plusieurs articles de journaux rapportent des témoignages de victimes qui ont fait appel à ce dispositif : « J'ai pu dire ce que je n'avais pas pu dire à celui qui m'a agressé lors du procès », témoigne cette victime dans *Ouest-France*. Une autre, sur *France Bleu* : « Voir les auteurs prendre conscience de leurs actes [...] ça m'a aidée [...] à aller de l'avant ». La justice restaurative peut être utilisée aussi en cas de violences sexuelles. Pour ses partisans, c'est le domaine pour lequel elle est la plus utile : « C'est là où il y a le plus gros écart entre le nombre de personnes qui déposent plainte et le nombre de classements sans suite », souligne Marion Trotignon, chargée de projet justice restaurative à l'Aide aux victimes et mesures judiciaires (Aimej), association de victimes de Seine-et-Marne, et animatrice de

médiations restauratives. Dans ce domaine, seuls 10 % des processus engagés aboutissent à une rencontre en face à face.

Mais la justice restaurative ne risque-t-elle pas de mettre sur le même plan auteurs et victimes ? C'est le risque pointé par une chercheuse qui, pour l'instant, veut rester anonyme, le temps de terminer son enquête. Elle a entendu ce type d'échange : une femme qui témoigne être traumatisée, avoir toujours peur quand elle entend une clé dans la serrure de sa porte. L'auteur dit en face : « Moi aussi je suis traumatisé à vie, dans ma tête me reviennent des flashes des coups que j'ai donnés. » Lors du colloque où elle présentait sa recherche, d'autres chercheuses pointaient même des pratiques « antiféministes » : la justice restaurative ramènerait les femmes à des constructions stéréotypées, à « l'injonction à se culpabiliser, à écouter la parole de l'autre ».

Qu'en pensent les associations féministes ? Certaines, de premier plan, n'ont pas encore suffisamment réfléchi au sujet et préfèrent ne pas se prononcer, signe qu'on est encore aux balbutiements de ces pratiques. Certaines avocates spécialisées dans les violences faites aux femmes ne connaissent même pas son existence. Mais d'autres féministes sont vent debout. C'est le cas d'Emmanuelle Piet, à la tête du Collectif féministe contre le viol (CFCV), qui se dit « complètement opposée à la justice restaurative. On part du principe que l'agresseur va comprendre qu'il a fait du mal. C'est un contresens : il a commis son acte précisément car il savait qu'il faisait du mal. Les violeurs le font pour cette raison, pour détruire leur victime ». Le magistrat Édouard Durand, coprésident de la Commission indépendante sur l'inceste et les violences sexuelles faites aux enfants (Clivise), se situe sur la même ligne, et s'est fendu d'une tribune dans *Le Monde* pour souligner que la justice restaurative ne permet pas de prendre réellement en compte la souffrance des victimes et la dangerosité des agresseurs. « D'une certaine façon, ces dialogues entre les victimes et les agresseurs soutiennent notre foi dans la puissance du langage. Mais il faut parfois en reconnaître les limites, et même l'échec. Suffit-il de quelques échanges pour restaurer l'humanité commune ? [...] Ne confondons pas l'humanité et la connivence », écrit-il.

La directrice générale de la Fédération nationale Solidarité Femmes (FNSF), Françoise Brié, qui gère le fameux numéro vert destiné aux femmes victimes de violences, le 3919, est très méfiante. Elle y voit un retour à la médiation pénale, mesure aujourd'hui supprimée pour ce type de violences, car elle était dangereuse pour les femmes victimes. Il s'agissait, pour éviter un procès, de chercher un consensus entre l'agresseur et la victime. « On a fait supprimer ça, il ne faut pas y revenir ! » Précisons que ce n'est pas tout à fait la même chose car, dans la justice restaurative, il n'y a pas de recherche de consensus et cela n'évite pas un procès. Françoise Brié ajoute : « La sanction est importante pour les auteurs. On doit être vigilants, veiller à ce que la justice restaurative ne remplace pas le processus pénal, comme c'est le cas dans d'autres pays ».

À ces multiples reproches, l'IFJR assure que tout est très cadré et que les animateurs sont suffisamment formés pour éviter aux victimes de revivre tout traumatisme. Mais, étonnamment, le lien n'est pas fait entre l'IFJR et les associations féministes. Elles n'ont pas été contactées par l'institut, ou bien ne souhaitent pas travailler avec lui. On sent une nette coupure entre les deux entités, là où il pourrait – devrait – avoir un travail en commun pour ne pas que la justice restaurative reproduise elle aussi les défaillances de la justice « classique ». ●



Terrorisme et justice restaurative

En commençant cette enquête, on n'imaginait pas que la justice restaurative pouvait être souhaitée pour des faits de terrorisme. Pourtant, une des victimes des attentats du 13 novembre 2015 a éprouvé le besoin d'y faire appel. C'est le cas de Georges Salines, qui a perdu sa fille au Bataclan. Lorsqu'il témoigne à la barre, lors du procès, il en fait la demande, il rappelle que le Code pénal lui permet d'en bénéficier. Il souhaitait avant tout comprendre l'itinéraire d'un djihadiste, mais aussi parler de sa fille, de la douleur de l'avoir perdue. Il est alors contacté par une asso d'aide aux victimes, qui le met en contact avec un détenu condamné à treize ans de prison dans une autre affaire de djihadisme. Celui-ci avait rejoint l'État islamique en 2014, et se présente comme un repenté depuis 2016. Le détenu lui-même souhaitait

rencontrer une victime dans son processus de déradicalisation. Les deux hommes se sont rencontrés à deux reprises à la prison de Réau (77) et continuent à correspondre depuis. Parallèlement, Georges Salines s'est rendu en Belgique, via une autre association, qui l'a mis en contact avec deux djihadistes, cette fois-ci directement liés au 13 novembre et donc au meurtre de sa fille. « Je ne suis pas allé les voir pour leur pardonner. C'est impossible de pardonner », souligne-t-il. Mais il espère qu'ils puissent « sortir de leur idéologie » et qu'il contribuera à les faire évoluer. La justice restaurative lui semble encore trop timide en France. « En Belgique, si une victime et un auteur veulent se rencontrer, c'est leur droit, en France, c'est la décision de l'institution, déplore-t-il. En France, on infantilise trop les victimes. » L.D.



C'EST LES FÊTES, NE VOUS REFUSEZ RIEN !



Charlie Enquête

LA FRANCE, SES 400 FROMAGES, ses 4 000 victimes de traite

Des gamins drogués et forcés à voler pour le compte d'adultes, des vendeurs sans papiers dans des bidonvilles ou des prostituées supposément « consentantes » : bienvenue au pays des droits de l'homme ! Heureusement, le gouvernement lance un plan pour lutter « contre la traite des êtres humains ». Nous sommes sauvés ! Ou peut-être pas...

YOVAN SIMOVIC

Tout ça pour ça. Alors qu'une douzaine d'avocats, représentant autant de parties civiles, six prévenus avec leurs conseils, ainsi que quatre traducteurs sont entassés dans une salle d'audience du tribunal correctionnel de Paris, ce jeudi 14 décembre, il ne s'est rien passé... Enfin, si, une erreur de procédure qui reporte à début janvier le procès de ces Algériens, âgés de 23 à 39 ans, soupçonnés de « traite d'êtres humains aggravée » au détriment de mineurs isolés, incités à voler à Paris sous l'emprise de psychotropes.

Souvenez-vous, c'était en 2021. Portefeuilles, iPhone, chaînes en or : sur l'esplanade du Trocadéro ou au pied de la tour Eiffel, des groupes de mineurs non accompagnés (MNA) font les poches des touristes dotés de l'expérience (PNA carte postale) se transforme rapidement en cauchemar. Le nombre des délits commis par les MNA affiche une progression importante dans la capitale. Ces voleurs, venus pour la plupart du Maroc, représentent les deux tiers des 4 000 mineurs déferés au parquet de Paris chaque année.

Alors qu'Éric Zemmour – condamné pour ses propos en janvier 2022 – les qualifiait de « voleurs » et d'« assassins » qui « n'ont rien à faire ici », le procès qui devait se tenir ce jeudi propose une tout autre lecture des faits. Il apparaît en effet dans le dossier que ces gamins auraient en réalité été alimentés en psychotropes par une bande d'Algériens majeurs qui les incitaient ensuite à voler pour leur compte. « Ils m'ont dit : "Tiens, prends ça, ça va te faire du bien", explique un jeune Marocain de 10 ans cité dans l'ordonnance. J'ai pris un demi-comprimé de Ritovril, et après j'ai continué, continué, continué... »

La combinaison des psychotropes Ritovril et Lyrica provoque « une dissociation totale du corps et de l'esprit des jeunes consommateurs », souligne la magistrate, qui y voit une « opération de recrutement » des adultes pour créer « une forte dépendance » des enfants à leur égard afin « d'en tirer un bénéfice financier ».

Pour Kathleen Taieb, avocate d'un des enfants et spécialiste des affaires de traite, « ce procès est important, parce que c'est la première fois qu'on ne les arrête pas, eux, en tant qu'auteurs, mais qu'on les considère comme victimes ». Elle décrit son client, qui avait 14 ans au moment des faits, comme un « errance totale ». D'ailleurs, l'avocate de l'association Hors la rue, Céline Astolfi, également constituée partie civile, déclarait à l'AFP en novembre que « si ces mineurs commettent des délits, c'est sous la contrainte et sous l'emprise chimique ». Un prisme de lecture qui semble aujourd'hui le plus pertinent pour la juriste.

LES PRESTATAIRES - CHAMPIGNONS

En France, les enquêtes ouvertes pour « traite d'êtres humains » se multiplient. En septembre dernier, la justice s'est notamment saisie de plusieurs affaires en lien avec les

vendanges en Champagne. Chaque année, elles nécessitent l'embauche de 120 000 personnes environ, sur une période de quinze jours à trois semaines... Et c'est l'occasion de nombreux abus. À Mourmelon-le-Petit, dans la Marne, un arrêté préfectoral ordonnait, le 8 septembre, la fermeture d'un immeuble insalubre où 160 vendangeurs de nationalité ukrainienne étaient hébergés. Quelques jours plus tard, dans le même département, les services de l'inspection du travail découvrirent également un immeuble à Nesles-le-Repons, où étaient logés dans des conditions indignes 52 travailleurs d'origines malienne, mauritanienne et sénégalaise.

« C'est simple, ils recrutent des gens sur Paris, ils les envoient vers des hangars et les entassent à même le sol, sur la terre battue, avec un WC pour 30 personnes et pas de salle de bains, quasiment

pas de nourriture, rien du tout, quoi », déplore Philippe Cothenet, secrétaire général adjoint de l'intersyndicat CGT du champagne. Il dénonce l'évolution du secteur qui, pour des raisons mercantiles, « prend volontairement des sans-papiers pour être sûr qu'il n'y aura pas de scandale ». Alors qu'historiquement ce sont « les gens du Nord qui descendaient pour faire le boulot », se souvient-il, le renforcement dans les années 2000 des normes concernant l'accueil du public – comme l'obligation de mettre moins de lits par chambre ou plus de lavabos – a poussé les vignerons à faire appel à des sociétés de prestataires pour gérer la main-d'œuvre. « Des sociétés "champignons" comme on les appelle ici, car elles fleurissent deux semaines avant les vendanges et disparaissent juste après », résume le syndicaliste.

N'apparaissant plus au registre du commerce, l'entreprise ne peut donc pas être poursuivie par un vendangeur exploité qui n'a, comme cela arrive souvent, même pas été rémunéré.

Sur la commune de Grauves, toujours dans la Marne, Philippe Cothenet constatait l'été dernier des « campements » faits de palettes et de bâches plastique, et des cartons avec des tapis pour héberger les vendangeurs. « Alors, comme vous pouvez l'imaginer, dès qu'il pleut, c'est terrible », se désolait-il. Pourtant, un décret de 1996 interdit justement l'hébergement sous tente, pour toutes les appellations champagne. « Encore faut-il que ces installations de fortune puissent être appelées "tentes"... Ce sont des bidonvilles, il faut dire le mot. »

UN RAPPORT ACABLANTE

Selon le rapport sur la traite et l'exploitation des êtres humains en 2022 en France, paru en octobre 2023, 4363 victimes de la traite d'êtres humains ont été repérées en France et 2994 ont été accompagnées par les associations. Parmi elles, 76 % sont victimes d'exploitation sexuelle, dont 94 %

de femmes, selon le ministère de l'Intérieur. C'est d'ailleurs l'un des axes principaux abordé par le nouveau plan du gouvernement « contre l'exploitation et la traite des êtres humains », présenté lundi 11 décembre. « Les actions de ce plan s'attacheront évidemment au système prostitutionnel », détaillait d'ailleurs, dans une tribune, Bérangère Couillard, la ministre de l'Égalité entre les femmes et les hommes et de la Lutte contre les discriminations.

Même si elle reconnaît certains points positifs, comme la création d'un observatoire national sur la traite ou des plans de formation et de sensibilisation, Isabelle Gillet-Faye, sociologue et directrice générale de la Fédération nationale Gams (Groupe pour l'abolition des mutilations sexuelles, des mariages forcés et autres pratiques traditionnelles néfastes à la santé des femmes et des enfants), regrette notamment que les mariages forcés ne figurent toujours pas dans la définition de la traite des êtres humains revue par le gouvernement.

Pire, la sociologue considère que le plan constitue un « retour en arrière sur la question de la prostitution. Contrairement au positionnement abolitionniste de la France, on va désormais considérer qu'il existe une différence entre les femmes prostituées soi-disant consentantes et les femmes prostituées victimes de la traite, alors que c'est la même chose », s'agace-t-elle. En bref, on tergiverser pour savoir si une femme peut vendre ou pas son corps comme elle l'entend, alors que la question devrait être : un homme peut-il l'acheter ? Limpide. ●



CONCOURS DE VITRAUX MODERNES POUR NOTRE-DAME



Dans le jacuzzi des ondes



LA PART DU DIABLE

PHILIPPE LANÇON

Au restaurant, la semaine dernière, un vieil ami avocat me raconte ça :

« Il y a quelques jours, j'ai rêvé que je défendais Depardieu. Plus exactement, que je devais le défendre. Au départ, c'était un cauchemar. Partout, le monde était à feu et à sang. En France, ce n'était pas encore le cas, mais de plus en plus de gens étaient indéfendables. Des avocats avaient été menacés, radiés, tués parfois, pour avoir accepté certains clients. On nous confondait avec nos causes. Pour nous protéger, on avait créé une procédure qui permettait à l'État de déclarer un homme, une femme, "cause critique", et un avocat était alors commis d'office : il n'avait pas le choix. Naturellement, il ne pouvait pas défendre le client que l'État lui imposait en employant n'importe quel argument. Il devait commencer par reconnaître publiquement la culpabilité de celui-ci, avant de lui chercher des circonstances atténuantes, mais dans des limites moralement acceptables. Une confession préalable de l'avocat n'était pas obligatoire, mais elle était bienvenue. Quiconque reconnaissait ses propres vices était écouté avec plus d'attention et, en tout cas, moins de mépris. Et, donc, on m'avait attribué Depardieu. Ce jour-là, je suis rentré chez moi et j'ai dit à Christine (c'est sa femme) : j'ai reçu la part du diable.

Depardieu était en prison, à la Santé. Avant d'être incarcéré, il avait commencé à tourner un film coproduit par la Corée du Nord et l'Azerbaïdjan, mais destiné au marché français. Il jouait Michel Fourniret, le tueur en série. Il avait maigri de 50 kg pour ça. C'était le paradoxe : devenir Fourniret lui avait permis de retrouver, en partie du moins, la santé. Il ne buvait plus, mangeait peu. Il était devenu végétarien. Le soir, il mangeait une pomme et un yaourt 0 % de matière grasse. La mise en détention avait interrompu le tournage, qui avait lieu dans les Ardennes. La première fois que je l'ai rencontré, on aurait vraiment dit Fourniret. Je ne l'ai reconnu qu'à son gros nez rond et, surtout, à sa voix ; car, avant toute chose, il s'est mis à réclamer, ou plutôt à murmurer un texte de Duras. C'était "Sublime, forcément sublime Christine V", le truc

Le loup n'existe plus que dans sa voix

qu'elle avait écrit pour Libération en 1985 sur Christine Villemin, la mère du petit Grégory assassiné. "L'enfant a dû être tué à l'intérieur de la maison. Ensuite il a dû être noyé. C'est ce que je vois. C'est au

déjà de la raison. Je vois ce crime sans juger de cette justice qui s'exerce à son propos..." Il murmurait ces mots d'une voix extraordinairement douce, profonde, véritablement cette voix caressait le crime. Elle le faisait flotter entre la grâce et l'abjection. On aurait dit que la mort entrant dans la cellule sur l'aile d'un ange.

Depardieu subissait le traitement spécial, comme ce personnage d'Orange mécanique qu'on force à regarder jusqu'à la nausée des images de guerre et de camps nazis pour le guérir de sa violence. Chaque jour, il devait regarder pendant des heures des *snuff movies*, on n'arrêtait la séance que lorsqu'il se mettait à vomir et à hurler. Dans le film de Kubrick, ça ne fonctionnait pas. Dans mon rêve, si. Depardieu semblait devenu pur et doux comme un agneau, pour l'éternité. Le loup n'existe plus que dans sa voix. À la fin de cette première rencontre, cette voix a dit un autre texte de Duras, "L'inceste ne peut être vu du dehors". D'où cela est-il remonté jusqu'à mon rêve ? Je n'en sais rien. Je ne me souvenais pas de l'avoir lu. Je l'ai donc lu hier soir comme si c'était la première fois. Il date de 1981. "L'inceste ne peut être vu du dehors. Il n'a pas d'apparence particulière. Il ne se voit en rien. Il en est de lui comme de la nature. Il grandit avec elle, meurt sans être jamais venu au jour, reste dans les ténèbres du fond de la mer, dans l'obscurité des sables, des fonds des temps." Dit par Depardieu, c'était extraordinaire. J'aurais voulu que ça ne finisse pas, mais je me suis réveillé.

J'ai connu cet ami en fac de droit, il y a longtemps. Nous étions des enfants de la classe moyenne laborieuse, polluée et insouciante des années 1960-1970. Adolescents, nous écoutions Bob Lapaointe et nous aimions Les Valseuses. Nous avons un peu changé. Aujourd'hui, il travaille pour d'importantes multinationales, nuit et jour à cause des décalages horaires. Il gagne un fric fou. Il m'écrit, il ne boit pas, ne fume pas, joue au squash. D'excellents médecins le surveillent. Pour l'instant, il ne risque rien. ●



Qu'avez-vous vu, monsieur Haenel ?



LES JEUNES TARTUFES

YANNICK HAENEL

J'apprends qu'il y a quelques jours une professeure de français du collège Jacques-Cartier d'Issou, dans les Yvelines, a été accusée à la fois de choquer ses élèves et d'être « raciste », et qu'elle se sent maintenant menacée parce qu'elle a montré en classe un tableau de Giuseppe Cesari, dit le Cavalier d'Arpin (XVII^e-XVIII^e siècle), représentant la déesse Diane entourée de quatre nymphes se baignant nues, surprises par le chasseur Actéon.

Le tableau, que je suis souvent allé voir au musée du Louvre, illustre une scène merveilleuse des *Métamorphoses* d'Ovide, celle où Actéon est transformé en cerf pour avoir transgressé un interdit : voir la nudité de la déesse. Le tableau du Cavalier d'Arpin insiste sur la punition : sur la tête d'Actéon poussent des bois de cerf, et l'on sait que ses propres chiens, le prenant pour l'animal qu'ils traquent, vont le dévorer.

C'est toute l'ironie de cette pitieuse curée contre la professeure. L'objet qu'elle tendait aux regards de ses élèves parlait de cela même dont ils se prévalent : l'interdit. En braquant leurs regards sur les corps nus des femmes, ils ont ainsi dénaturé ce qui leur était montré,

Un homme offensé est un homme qui ment

et projeté symboliquement leur professeure à la place d'Actéon, en désirant qu'elle soit punie. Car ces élèves ne se sont pas seulement déclarés offensés par la forme ronde et généreuse des croupes et des poitrines, mais ont estimé que cela portait atteinte à leur religion (ainsi, mélangeant tout, ont-ils taxé de « racisme » le fait de montrer des nus à des musulmans).

On peut se demander si leur pruderie ne serait pas un peu (beaucoup) simulée. Nietzsche nous renseigne assez bien sur la question : un homme offensé est un homme qui ment, écrit-il en substance. Car ce tableau – il s'agit en effet de peinture, c'est-à-dire d'une représentation imaginaire et stylisée, pas d'une photographie du réel – donne à voir une baignade, non un acte sexuel. Les femmes sont nues comme on l'est quand on se lave ; et si l'on regarde vraiment le tableau au lieu de s'en offusquer automatiquement, on s'aperçoit qu'on ne voit pas grand-chose (les nymphes se détournent et masquent leurs corps avec leurs bras), autrement dit cette peinture est d'une extrême délicatesse.

Est-ce que ces petits puritains de collège ne feraient tout simplement pas semblant d'être choqués pour s'opposer à leur professeure ? Ne joueraient-ils pas de même avec la religion comme d'un alibi ? Leur incompréhension ne serait-elle pas volontaire ? En tout cas, en regardant moi les femmes qui sont sur ce tableau (en les prenant pour des objets sexuels), ils les dégradent. Puis, évidemment, ils accusent la femme qui leur a montré le tableau. Les véritables obsédés sexuels, ceux qui ne pensent qu'à ça et ne voient que ça, ce sont les puritains. Et les puritains, qu'ils habillent leur pseudo-virtu de religion ou pas, sont toujours hypocrites. ●



LE MEILLEUR DES MONDES NUMÉRIQUES

TROP WOKE

ELON MUSK AVAIT PROMIS UN LOGICIEL

« antiwoke », drôle et apte à dire les plus grandes horreurs sans censure, contrairement à ces gros lâches d'OpenAI. Quelle déception ! En réalité, le chatbot conversationnel dopé à l'IA nommé Grok, le nouveau jouet du propriétaire de X mis en ligne il y a quelques jours, n'est rien de plus qu'une resuscitée des autres outils du même genre. Pis, pour les fans de Musk, Grok est bien trop progressiste, la preuve : il refuse d'être transphobe et de dire des insultes racistes. Péde ! L. Redaut

MÉDECINE DURE

DE PLUS EN PLUS DE MÉDECINS se jettent dans la mêlée des réseaux sociaux pour y contrer les fausses informations, qui ont explosé depuis la crise du Covid-19. Selon une nouvelle étude américaine parue dans *BMC Women's Health*, 100% des femmes enceintes vont chercher des informations médicales sur X, Facebook,

des blogs et autres plateformes en ligne, 72% y développant même une forme de dépendance élevée. Mais entre les médecins qui partagent leur temps entre les soins et les réseaux sociaux, et les charlatans qui n'ont rien d'autre à faire de leur journée que de diffuser des discours antiscience, la bataille pour une information fiable et vérifiée semble hélas perdue d'avance. E. Lalande.

PUBLICITÉ MENSONGÈRE

LA VIDÉO PROMOTIONNELLE DE GEMINI, l'IA de Google censée concurrencer OpenAI, vendait du rêve : l'outil promettait de comprendre, d'exploiter et de combiner différents types d'informations, comme du texte, du code, de l'audio, de l'image ou de la vidéo. Des performances surpassant largement les capacités de ses concurrents... mais qui sont surtout totalement surestimées. Une supercherie classique

dans le monde de la publicité, que l'entreprise a essayé de rattraper en arguant que Gemini « réfléchissait de manière plus prudente » et qu'il possédait « des capacités de raisonnement ». Encore faux : la machine ne réfléchit ou ne raisonne pas, elle obéit simplement à des algorithmes. Mais tenté ! L. R.

KARMA ARTIFICIEL

FACE À L'ARRIVÉE À GRANDS PAS de l'intelligence artificielle dans différents secteurs : économique, industriel, voire médiatique, de l'Inde, les salariés du pays sont curieusement confiants. Une étude montre en effet que 51% d'entre eux pensent que la venue de ces chatbots dans leur entreprise va améliorer leur productivité. Pas faux. Une fois virés et remplacés par l'IA, ils vont en effet devoir se montrer plus productifs pour trouver un nouvel emploi. P. Chesnet

KIT À LA CON

CE N'EST PAS UNE NOUVEAUTÉ : depuis le rachat de X par Musk et le retour en force de tous les extrémistes autrefois bannis du réseau social, de nombreux annonceurs ont déserté la plateforme, entraînant, de fait, un manque à gagner. Pour le combler, Musk a donc choisi de laisser pulluler des publicités toutes plus baroques les unes que les autres, quand elles ne sont pas tout simplement illégales. La dernière en date propose ainsi à la vente un « kit d'insinuation artificielle », avec comme slogan « Vous n'avez pas besoin de sa permission pour tomber enceinte ». Outre le kit, l'entreprise promeut également différents techniques pour voler le sperme de son partenaire à son insu. À quand des pubs pour un « kit d'avortement » ? L. R.

DÉPRIME

EN VOULANT À TOUT PRIX les faire ressembler à des humains super intelligents, aurait-on sans le vouloir inculqué des sentiments aux IA ? C'est ce que suspectent certains internautes qui ont remarqué depuis quelques semaines que ChatGPT était de moins en moins loquace : refus de répondre aux demandes, réponses fermées... L'IA est désagréable, à tel point qu'on la soupçonne d'être en proie à un petit coup de blues. Et si elle en avait surtout ras le bol de répondre à des demandes à la con venues des quatre coins du monde ? L. R.



Vivre ensemble



ENFANTS ASSASSINS, PARENTS COMPLICES

GERARD BIARD

Méprisés, insultés, agressés, menacés de mort, parfois assassinés... Prof, quel beau métier ! Étonnez-vous que le ministère de l'Éducation nationale soit obligé d'aller tapiner dans des speed datings pour en trouver... Alors, que faire pour restaurer dans l'enceinte scolaire les « valeurs de la République » et rendre leur honneur, et surtout leur sécurité, à ses hussards ? Gabriel Attal préconise de mettre un uniforme - moche - aux élèves. Ne serait-il pas plus pertinent de mettre, plutôt, une bonne gifle aux parents ? Pas aux parents supposés « démissionnaires », que la ministre des Solidarités et des Familles, Aurore Bergé, veut coller à l'amende et aux travaux d'intérêt général, mais au contraire aux parents missionnaires. Ces géniteurs en croisade pour leur cher et pur chérubin, et qui n'hésitent pas à faire le coup de force, et à l'occasion le coup de poing, contre ces salauds de profs qui persécutent ou « stigmatisent » le produit de leurs entrailles ou de leurs testicules.

Car dès que se produit un « fait établissement » - euphémisme jargonnant made in Éducation nationale pour désigner les contestations de cours, atteintes à la laïcité, injures, diffamations, agressions et attaques diverses contre l'enseignement public et ses représentants -, ils ne sont jamais bien loin, relayant les mensonges de leurs gosses, promettant de porter plainte contre l'institution, débarquant dans la cour de récréation pour insulter et menacer les personnels éducatifs, essayant d'entraîner d'autres

Derrière tout ça, il y a des exigences religieuses et identitaires

parents dans leur mission de justice punitive... Ce fut le cas, jusqu'à l'exécution publique, pour Samuel Paty. Ce fut le cas de nouveau la semaine dernière pour les enseignants du collège Jacques-Cartier, à Issou, dans les Yvelines, après que des élèves, « choqués » d'avoir vu un tableau du XVII^e siècle avec des nymphes à poil, eurent accusé leur professeur de français de racisme et d'islamophobie. L'accusation était naturellement fautive, mais certains parents l'ont prise pour argent comptant et ont déclenché l'engrenage de la cabale. Ce qui a conduit les enseignants du collège à exercer leur droit de retrait, dénonçant « des mises en cause récurrentes et agressives par certaines familles des pratiques pédagogiques et des règles de l'institution ».

Ne tournons pas autour du pot : derrière tout cela, il y a d'innécessables revendications, pour ne pas dire exigences, religieuses et identitaires. L'enseignement public et laïque serait une insupportable atteinte aux convictions religieuses des élèves et de leurs parents, une entreprise de perversion qui doit cesser. Ce discours obscurantiste scandaleux est hélas largement relayé, jusque dans certains syndicats d'enseignants - du moins, pour eux, dès lors que la religion revendicatrice est l'islam. Pour ne rien arranger, plus généralement, nombre de parents d'élèves tendent à considérer que leur progéniture a toujours raison - donc que le professeur a toujours tort. Or un enfant, n'importe quel enfant, n'est pas par nature un être fait exclusivement d'innocence et de pureté. Comme n'importe qui, il peut être, occasionnellement ou à temps complet, menteur, manipulateur, vicieux, opportuniste, etc.

Alors, plutôt que de finir avec des gadgets vestimentaires, peut-être serait-il temps de dire fermement et une fois pour toutes aux parents, à tous les parents, qu'ils portent une barbe d'islam, de pope, de rabbin ou de hipster, que les contenus de l'enseignement public ne sont pas négociables. Que l'école est là pour tenter de rendre leurs enfants moins cons qu'eux. C'est le principe de l'ascenseur républicain : faire en sorte que la génération montante soit, autant que possible, plus éclairée et plus cultivée que la précédente - et pas seulement qu'elle gagne plus de fric. Pour le moment, l'ascenseur est coincé au sous-sol. ●



AUTRE CHOSE

Garson. Fabricant d'images est lettré du livre (par François Burkard, éd. Mexico). Garson faisait des « canards », des feuilles contenant une gravure, sur un sujet d'actualité (riche dans les années 1830) avec un texte souvent en forme de chanson.

« Horrible catastrophe », « Description curieuse d'un poisson monstrueux », « Condamnation et Exécution » etc. Aujourd'hui, Garson travaillerait à la télé. Burkard a abattu un travail fou pour trouver des détails sur la vie de l'inconnu Garson, ce qui a donné un livre précieux (seulement 35 €)

sur l'époque tumultueuse et les « canards ». Garson est né au coin de la rue des Trois-Portes, à Paris, en 1803. Il vendait ses feuilles avec gravures sur les faits divers, mais graduellement (côté républicain). Comme il gravait aussi des faux

billets de 500 francs (pas très bien, car vite découverts), il fut arrêté et condamné. Antoine Joseph Garson mourut au bagne de Brest en 1840. Les gravures, dit Burkard, ont souvent été recyclées en cornets de frites et en P.Q. »

DETAILS HORRIBLES

D'un assassinat commis par un jeune homme de 22 ans, Garson a gravé une image qui a été utilisée pour des années.



Les Puces



JOYEUSES FÊTES ET... BON APPÉTIT!

LUCE LAPIN

Foie gras ! (gavage des canards et des oies), chapons (castrés sans anesthésie), huîtres et oursins (mangés vivants), escargots (que l'on fait « dégorger »), homards (plongés dans l'eau bouillante)... sont les mets préférés des « fêtes ». Un batracien également, la grenouille, très et trop souvent oubliée. Et pourtant, son calvaire est réel. Vous l'ignorez peut-être, alors sachez qu'on coupe aux ciseaux, à la hache ou au couteau, sans anesthésie, les fameuses « cuisses de grenouilles », alors que ces dernières sont vivantes !

Un autre mets à « déguster » durant ces fêtes - qui ne le sont pas pour tout le monde : de jeunes cerfs, appelés daguetts. La dernière enquête de L214 Éthique & Animaux, révélée le 14 décembre, a montré des abattages pratiqués « dans des conditions moyenâgeuses. [...] Après avoir été ligotés, [des cerfs] sont égarés tout en étant maintenus par deux

On diffuse et on signe ! personnes au-dessus d'un bidon qui se remplit de sang au fur et à mesure

des mises à mort », m'écrit dans un mail Sébastien Arzac, cofondateur, avec Brigitte Gonthière, de L214 et directeur des enquêtes. Les cerfs étaient toujours conscients, alors qu'ils avaient été étourdis. Ou, plutôt, mal étourdis...

Le lieu : l'élevage La Ferme des cerfs, à Courbeville (53). L214 a demandé à la préfète de la Mayenne la fermeture immédiate de l'élevage et a déposé plainte pour mauvais traitements auprès de la procureure du tribunal judiciaire de Laval.

Vidéo et pétition sur l214.com/enquetes/2023/la-ferme-des-cerfs. On diffuse et on signe !

L'ASPAIS CONTRE-ATTAQUE. Fin 2019, l'Association pour la protection des animaux sauvages a racheté le domaine de Valfanjou, dans le Vercors, un ancien espace de chasse. Le 10 novembre dernier, Le Chasseur français a mis en ligne un article accusant l'Aspas d'avoir obtenu « un agrément d'élevage », et d'être coupable de... maltraitance animale. Diffamation ! s'est indignée l'Aspas. Mardi 5 décembre, elle a engagé « une action pénale à l'encontre du média Le Chasseur français ». Elle y réfute les contre-vérités et répond sur son site (aspas-nature.org/aspas-attaque-le-chasseur-francais-pour-diffamation). « En attendant que la justice passe... » On est impatient !

BONNES NOUVELLES ! 1) Plus d'angora, de fourrure ni de peaux exotiques dans les collections de la marque Isabel Marant (Info People for the Ethical Treatment of Animals, ou Peta, sur X). 2) Quatre victoires contre des arrêtés autorisant le déterrage des blaireaux (aves.asso.fr/2023/11/quadruple-victoire-pour-les-blaireaux-de-normandie). ●

1. Mangez du foie gras ! 100 % garanti sans souffrance animale.

2. « 100 millions de grenouilles pour les tueurs de Noël », Fabrice Nicolino (Charlie n° 1638, 13 décembre).

luce-lapin-et-copains.com/2021/12/11/directive-europeenne-pfft (lucelapinetcopains@gmail.com).



CHARLIE HEBDO

OFFRE D'ABONNEMENT

FORMULE INTÉGRALE

1 AN

édition papier + édition numérique + contenu Web en illimité

et recevez en cadeau

LE TOTE BAG

ILLUSTRÉ PAR VUILLEMIN

104€*

* Au lieu de 175,40 € prix normal de vente
(* 134 € pour l'export)



Profitez-en sur boutique.charliehebdo.fr
ou en renvoyant le bulletin ci-dessous.

* Offre spéciale réservée aux abonnés en France métropolitaine
valable jusqu'au 31 janvier 2024.

Chacun des éléments de cette offre peut être acquis séparément : chaque numéro de Charlie Hebdo au prix de 3,20 euros et le tote bag au prix de 8 euros.

**JE SOUHAITE M'ABONNER À
CHARLIE HEBDO PENDANT 1 AN*
ET RECEVOIR EN CADEAU**

LE TOTE BAG ILLUSTRÉ PAR VUILLEMIN

* Soit 52 numéros en version papier et numérique + contenu Web en illimité
Renvoyez ce bulletin ainsi que votre règlement à l'ordre des Éditions Rotative à :
CHARLIE HEBDO BP 50311 75625 PARIS CEDEX 13
ou abonnez-vous en ligne sur boutique.charliehebdo.fr

NOM

PRÉNOM

ADRESSE

CODE POSTAL

VILLE

E-MAIL

☒ **JE PROFITE DE L'OFFRE SPÉCIALE AU TARIF DE 104 €
ET JE CHOISIS MON MODE DE RÈGLEMENT
(134 € pour l'export)**

☐ Par chèque à l'ordre des Éditions Rotative

☐ Par virement bancaire Nom de la banque : Société Générale
Domiciliation : Paris Parc Brassens BIC : SOGEFRRP
IBAN : FR763000035410002019142969

☐ J'accepte de recevoir les offres de CHARLIE HEBDO

☐ J'accepte de recevoir les offres des partenaires choisis
par CHARLIE HEBDO

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6/1/1978, vous avez droit d'accès,
de rectification, de suppression et d'opposition aux informations vous concernant.

Ce droit peut s'exercer auprès du service abonnement de
CHARLIE HEBDO - BP 50311 - 75625 Paris Cedex 13.
angelique.abo@charliehebdo.fr

CHARLIE HEBDO Fondateur Cavana Président, Directeur de la publication
Rios Directeur général Philippe Debruyne Rédacteur en chef Gérard Biard
Rédaction redaction@charliehebdo.fr Standard 01 85 73 06 00
Abonnement, anciens numéros abo@charliehebdo.fr
Éditions Rotative, BP 50311, 75625 Paris Cedex 13. SAS les Éditions Rotative,
entreprise solidaire de presse - RCS Paris B 388 541 336
Commission paritaire n° 0427CB2683 ISSN 1240-0068

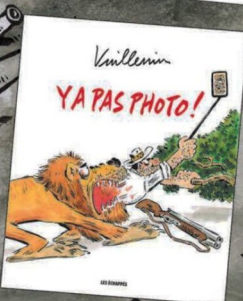
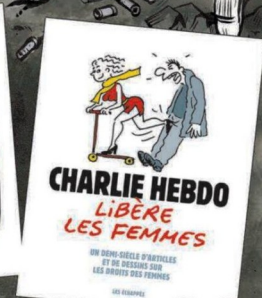
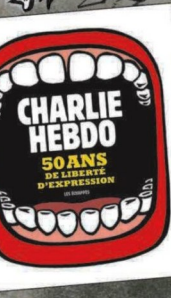
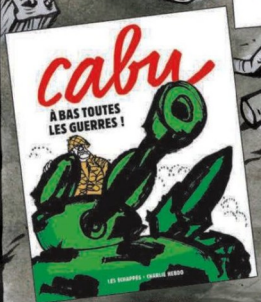
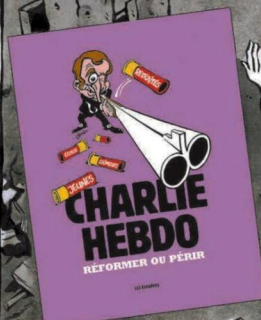
Imprimé en France par un groupement d'imprimeurs.
Les manuscrits et dessins ne seront pas renvoyés.



10-32-2813

/ Certifié PEFC / pefc-france.org

Au lieu d'acheter des conneries
qui finiront à la poubelle,
offrez plutôt à Noël
les livres de CHARLIE HEBDO



Charlie Enquête

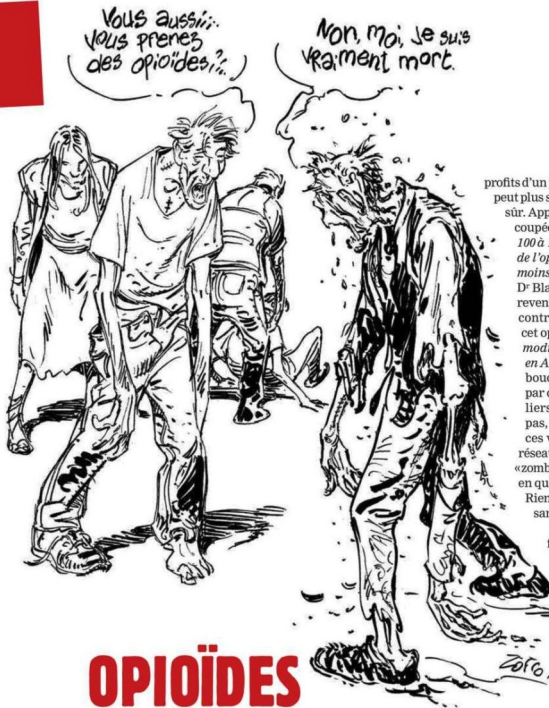
Il est un mal qui ronge les États-Unis : la dépendance aux opioïdes, des produits qui rendent complètement accro et inondent désormais les rues outre-Atlantique. En Europe, la France et ses voisins résistent plutôt bien à ces substances assommantes qui changent les consommateurs en zombies. Ça sert aussi à ça, un modèle de protection sociale.

JEAN-LOUP ADÉNOR

Bravo ? Alors qu'une vertigineuse crise des opioïdes frappe les États-Unis depuis une vingtaine d'années, la Maison-Blanche se félicitait cet été d'avoir réussi à « stabiliser » le nombre de décès par overdose dans le pays. Vous avez bien compris : les ravages de ce produit stupéfiant hautement addictif paraissent aujourd'hui si difficiles à juguler que Washington s'est réjoui de seulement les « stabiliser ». Pire, le gouvernement américain s'est aussi empressé de préciser que les 450 millions de dollars de financements mis sur la table ne permettraient pas de stabiliser le nombre de morts « liés à l'usage du fentanyl », qui, lui, reste désespérément en hausse.

Ces vingt dernières années, l'Amérique a vu une partie de sa population se changer en zombies. Une crise due à des produits : les opioïdes. Après la War on Drugs (« guerre contre les drogues ») décrétée par Nixon dans les années 1970, ces substances ont commencé « à être réhabilitées. Dans les années 1990, en Amérique du Nord, de nouvelles molécules ont été poussées sur le marché, vantées dans des publicités comme étant moins addictives. Les médecins et les patients ont été encouragés à les prescrire et à les réclamer », se souvient, pour Charlie, l'historienne de la médecine Zoé Dubus.

Ce fleau a connu un développement en trois étapes importantes, détaille à Charlie, le Dr Mario Blaise, psychiatre et addictologue, médecin chef à l'hôpital Marmottan, à Paris. Dans les années 1990, le laboratoire Purdue Pharma développe l'Oxy-Contin, un médicament à base d'oxycodone, « à grand renfort de campagnes marketing agressives, c'est-à-dire en minimisant très largement les risques de dépendance et de surdose que pouvait provoquer le médicament », déplore-t-il. Purdue Pharma fait alors sauter un verrou encore solide dans le système de santé américain : ces antalgiques de classe III sont traditionnellement réservés à des douleurs aiguës, pour des malades souffrant d'affection de type cancer. Le laboratoire décide de les proposer à des Américains souffrant de douleurs chroniques (comme des douleurs au dos, aux lombaires...). Le tout, « en se



OPIOÏDES Vive le modèle français !

fondant sur des médecins assurant à leurs patients qu'il n'y avait que peu de risque de dépendance ».

Pour l'historienne Zoé Dubus, trop peu de « médecins sont formés à prendre en charge la douleur durant leurs études, et très peu se forment à ces questions durant leur pratique ». Un contexte idéal pour l'installation « d'addictions "atrogènes" : liées à une prescription médicale ». Là, les États-Unis se retrouvent donc avec une population souffrant de douleurs chroniques et durables, habituées à un médicament hautement addictif qui les soulage efficacement.

Étape suivante – accrochez-vous, c'est la plus importante. Puisque le leader du « monde libre » ne bénéficie pas d'un système de santé universel et gratuit, de nombreuses victimes de l'oxycodone se sont retrouvées à court d'assurance-maladie. Et

Aux États-Unis, des cadavres hallucinés, victimes d'un système de santé carnassier

que fait-on quand on a bénéficié d'un produit qui soulage miraculeusement des douleurs chroniques, qu'on ne peut plus se le procurer et qu'on a fini par devenir accro ? On se tourne vers la rue. « En l'occurrence, vers l'héroïne, soit de la diacétylmorphine, également dérivée de l'opium. C'est ça, ce qu'on appelle la « crise des opioïdes » : une toute nouvelle population accro à ces dérivés de l'opium. Et bien sûr, ce sont toujours les populations qui manquent de ressources qui ne parviennent pas à se sortir de leur addiction. » Car qui dit addiction, dit facteurs de vulnérabilité, dit manque de ressources... Et crises de manque : « Un malaise physique et psychique. Physique parce qu'il y a un ensemble de signaux neurovégétatifs, des sensations de chaud et de froid, des spasmes musculaires, de l'anxiété, de l'irritabilité, des insomnies, des troubles digestifs et des diarrhées. » Sans oublier, évidemment, les douleurs traitées qui reviennent. Bref : le fond du gouffre.

La troisième étape est d'une simplicité digne d'un élève en école de commerce – cynisme compris. Comment maximiser les

profits d'un produit qu'une population accro ne peut plus se payer ? Couper le dit produit, bien sûr. Apparaît alors dans la rue de l'héroïne coupée avec du fentanyl. « Un produit de 100 à 1 000 fois plus puissant, en fonction de l'opioïde de synthèse utilisé, qui coûte moins cher à la fabrication », explique le Dr Blaise. Et fait donc plus de bénéfice à la revente. Pour l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC), cet opiacé de synthèse a « radicalement modifié la consommation des opioïdes en Amérique du Nord ». Là, vous avez le bouquet final : des overdoses, d'abord par centaines, puis par dizaines de milliers. Quant à ceux qui n'en meurent pas, vous les avez déjà vus errer dans ces vidéos largement relayées sur les réseaux sociaux. Ce sont eux, les fameux « zombies », ces quasi-cadavres hallucinés en quête d'une dose – une autre, encore. Rien que des victimes d'un système de santé carnassier.

Cette épidémie pourrait-elle franchir l'Atlantique ? De 2006 à 2021, le nombre de décès liés à la drogue dans un pays comme la Finlande a plus que doublé, avec 287 recensés en 2021, au moment où les opioïdes sont devenus les drogues les plus utilisées. Très loin, donc, des dizaines de milliers de morts recensées aux États-Unis. Entre 2017 et 2019, une recrudescence de décès détectés au Royaume-Uni fait craindre aux observateurs que la crise des opioïdes ne déferle sur l'Europe. Mais

jusqu'à présent, rien. Et pour cause : « On a une histoire avec les opiacés très différente de celle des États-Unis », explique à Charlie le Dr Julien Azuar, addictologue à l'hôpital Fernand-Widal, à Paris. Les prescripteurs n'ont pas les mêmes intérêts qu'outre-Atlantique, où ces produits ont été prescrits sans véritablement de contrôle. « Le médecin rappelle qu'en France « le traitement des dépendants aux opiacés, y compris ceux qui n'ont pas un profil de « drogué » classique, est assez bien pris en charge. Aux États-Unis, si vous voulez de la méthadone, le produit de substitution qui permet de traiter l'addiction, il faut aller dans des centres très spécialisés. Et bénéficier d'une assurance-maladie... »

Cette relative protection – largement due à notre système de santé, rappelons-le – ne doit pourtant pas cacher l'autre crise qui se joue en Europe : le défilement de la cocaine produite en Amérique du Sud sur le Vieux Continent, devenu le premier marché au monde, devant les États-Unis. En juin, l'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (OEDT) estimait que toutes les drogues illicites dites « classiques » étaient désormais « largement accessibles » chez nous. Dans le même temps, de « nouvelles substances à forte teneur en principe actif continuent d'apparaître », expliquait Alexis Goosdeel, le directeur de l'OEDT. Qui résumait la situation par une formule fatale : « Everywhere. Everything. Everyone », qu'on pourrait traduire par « De tout, partout et pour tout le monde ». ●

C'est quoi, les opiacés ?

Les opiacés, ce sont toutes les substances dérivées de l'opium qui vont s'attacher à des récepteurs dédiés, naturellement présents dans le cerveau, comme on a des récepteurs aux cannabinoïdes pour le cannabis. Ces récepteurs aux opioïdes vont endormir les neurones : on dit qu'ils sont « dépresseurs » du système nerveux central. Dans les cas de surdose, ils peuvent endormir le système respiratoire, et donc tuer le consommateur. Les opioïdes sont des produits psychotropes classés dans

la catégorie des dépresseurs, donc plutôt relaxants et analgésiques, c'est-à-dire qu'ils font taire la douleur. D'autres produits psychotropes sont classés comme stimulants, notamment la cocaïne, les amphétamines ou le café. Parmi les dépresseurs, on a donc les opioïdes, mais aussi l'alcool, la kétamine et le GHB. Dernière catégorie : les « perturbateurs », comme le cannabis ou le LSD, des substances hallucinogènes.

J.-L.A.

CHARLIE HEBDO

Les couvertures auxquelles vous avez échappé



Peine-à-jour

Une personne sur cinq a déjà interrompu un rapport sexuel pour regarder son smartphone. Les quatre autres pour regarder *L'amour est dans le pré*.

Superstition

Pour 78 % des musulmans, la laïcité française est islamophobe. Et l'islam guérit le cancer et les hémorroïdes.

Couilles tragiques

Aurore Bergé veut des travaux d'intérêt général pour les parents défaillants. Surtout ceux qui n'avaient pas mis de préservatif.

Zéro dans le bordel

Tous les soldats français auront définitivement quitté le Niger d'ici le 22 décembre. Le temps de régler la note des bistros et des boxons aux alentours.

Destin national

En cas de dissolution, Jordan Bardella accepterait d'être Premier ministre. De Pétain ou même de Macron.

Conquête de l'Ouest

Le FBI arrête un pédophile qui voulait violer un bébé pour son 49^e anniversaire. 49 bougies dans le cul, ce n'était pas tenable.

Cellule de dégraissement

48 addictologues demandent au gouvernement de soutenir le mois sans alcool. Le problème, c'est qu'ils ne se souviennent plus de quel mois.

Nakba

Israël aurait inondé les tunnels de Gaza. Gaza, bientôt pédiluve à ciel ouvert.

Prescription

TF1 condamné pour avoir filmé seins nus deux candidates de Miss France en 2018. PPDA avait pourtant quitté la chaîne depuis 2008.

Poinçonneur des Lilas

Une pétition contre le nom de Serge Gainsbourg donné à une future station de métro. Les paroles de ses chansons sentent pourtant moins la pisse que les couloirs du métro.

Poutre dans le pantalon

Kim Jong-un implore les femmes de son pays de faire davantage de bébés. Il a même demandé à Gérard Depardieu de revenir en Corée du Nord.

Monstre sacré

Ivre pendant un contrôle, il touche les parties intimes d'un gendarme en criant «chot-bite». Ce n'est pas comme ça que Depardieu va retrouver du travail.

Géopolitique

Seulement 29 % des Français souhaitent que l'Ukraine entre dans l'Union européenne. Ils préfèrent payer les putes en roubles.

Menu de substitution

Le maire de Marignane impose la viande dans les cantines au nom de la laïcité. Pour Noël, les enfants pourront déguiser de l'imam dans sa jardinière de légumes et de l'enfant de chœur fourré au curé.